

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



PROJET DE LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2022

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

CHAPITRE 18

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

VERSION FRANCAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
------------------	---

PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE 7

1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	10
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	11
3.1. BILAN TECHNIQUE	11
3.2. BILAN FINANCIER	15
3.3. PERSPECTIVES	23
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	23
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	23

DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES 27

6. PROGRAMME 116: DEVELOPPEMENT DE LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	31
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	33
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	35
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	35
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	46
7. PROGRAMME 117: MODERNISATION ET PROFESSIONNALISATION DES ETABLISSEMENTS FACULTAIRES CLASSIQUES	47
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	49
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	53
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	53
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	60
8. PROGRAMME 118: DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRE	61
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	63

8.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	65
8.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	65
8.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	75
9.	PROGRAMME 119: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	77
9.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	79
9.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	81
9.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	81
9.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	93

NOTE EXPLICATIVE

Dans le cadre de la réglementation en vigueur, notamment la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques, les administrations doivent produire chaque année, un projet annuel de performance qui s'apparente de plus en plus comme un document d'engagement de celle-ci dans la conduite d'une politique publique précise structurée autour d'un programme.

Le MINESUP conforme à cette exigence, propose dans ce document sa contribution prévue pour l'année 2022 à la mise en œuvre de la stratégie sectorielle et de la stratégie nationale.

Cette contribution s'articule autour de trois grandes parties ; la synthèse stratégique (I), le contenu des programmes (II) et le tableau de budgétisation (III). Ainsi, après présentation de son cadre stratégique revu et de son domaine de compétence, nous déclinons, les programmes en précisant pour chacun, son objectif, ses indicateurs avec références et cibles ainsi que les moyens à mettre en œuvre. Dans l'ensemble, le MINESUP va poursuivre en 2022, la mise en œuvre de la gouvernance universitaire en mettant l'accent sur la professionnalisation des enseignements et la numérisation de l'enseignement supérieur.

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

Pour asseoir les bases de son industrialisation en vue de son émergence en 2035, le Cameroun doit mettre un accent particulier sur le développement et la formation du capital humain. Dans ce sens, il s'est doté d'une vision à long terme qui intègre un ensemble d'objectifs généraux et de phases intermédiaires qui sont : (i) la consolidation du processus démocratique et la préservation de l'unité nationale dans le respect de la diversité, (ii) la réduction de la pauvreté, (iii) l'atteinte du stade de pays à revenus intermédiaires et enfin (iv) l'atteinte du stade de nouveau pays industrialisé.

Pour réaliser les objectifs susmentionnés, le gouvernement a adopté une triple stratégie cohérente et intégrée à savoir : une stratégie de croissance, une stratégie d'emploi et une stratégie d'amélioration de la gouvernance et de la gestion stratégique de l'État en conformité avec les objectifs de développement durable et de l'agenda 2063.

L'implémentation de cette stratégie se décline en trois phases à savoir : le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), qui couvrait la période 2010-2020 et dont l'objectif était d'accélérer la croissance et de lutter contre la pauvreté ; la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30) qui couvre la période 2020-2030 et dont l'objectif est d'atteindre le niveau de pays à revenus intermédiaires de la tranche supérieure ; et la dernière phase qui couvrira la période 2030-2035 et dont l'objectif sera de devenir un nouveau pays industrialisé, un pays émergent.

Pour la présente phase (2020-2030) adossée sur la SND30, le gouvernement mise sur la consolidation de la croissance, la transformation industrielle, l'intensification de la mécanisation de l'agriculture, l'élargissement de la distribution des richesses et l'amélioration de la gouvernance pour devenir un pays à revenus intermédiaires de la tranche supérieure. Quatre piliers sous-tendent donc cette stratégie à savoir : la Transformation structurelle de l'économie, le Développement du capital humain et du bien-être, la Promotion de l'emploi et de l'insertion économique, la gouvernance, la décentralisation et la gestion stratégique de l'Etat.

S'agissant spécifiquement de l'enseignement supérieur, le gouvernement attend qu'il produise en quantités, des ressources humaines de qualité, indispensables à la conduite des chantiers sociaux et économiques d'envergure engagés par l'État, afin de soutenir cette vision de développement.

Dans cette perspective, les actions du sous-secteur enseignement supérieur au cours des trois prochaines années, viseront globalement l'opérationnalisation du triptyque assurance-qualité, professionnalisation des enseignements, employabilité des diplômés, en restant conforme aux orientations de la SND30 qui prescrivent notamment : (i) la mise en place d'un système national de recherche et d'innovation qui met en relation la sphère de la formation, la sphère de la recherche et la sphère de la production ; (ii) la production qualitative et quantitative d'un capital humain capable de porter l'ambition de développement du Cameroun pour la décennie 2020-2030 ; (iii) la professionnalisation des enseignements en s'appuyant sur l'outil informatique pour faciliter l'insertion économique des diplômés de l'enseignement supérieur, (iv) l'élaboration et la

mise en œuvre du plan STEM (Science, Technology, Engineering and Mathematics) et, (v) une forte contribution à la transformation structurelle de l'économie et à l'insertion à travers le transfert des résultats de la recherche universitaire au secteur productif et l'accompagnement des initiatives entrepreneuriales portées par les diplômés de l'enseignement supérieur dans le cadre de la promotion des incubateurs d'entreprises logées dans les universités d'Etat et les IPES.

Ainsi pour contribuer à l'atteinte des objectifs de la stratégie sectorielle, le plan d'actions de l'enseignement supérieur couvre les objectifs opérationnels suivants :

- accroître et diversifier l'offre de formation professionnelle ;
- doter les formations prioritaires au développement du pays d'un niveau minimal de ressources matérielles, infrastructurelles et humaines ;
- développer l'entrepreneuriat dans l'enseignement supérieur en rapport avec les milieux socio-professionnels;
- consolider le système LMD ;
- vulgariser l'outil informatique dans l'enseignement supérieur ;
- promouvoir la recherche universitaire afin d'accroître sa visibilité nationale et internationale ;
- améliorer la gestion et la gouvernance dans l'ensemble du système d'enseignement supérieur.

En somme, l'on attend que l'enseignement supérieur fournisse à la nation camerounaise un capital humain diversifié, compétent et compétitif, capable de contribuer significativement à l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035. Sans ce capital humain, indispensable à l'économie du savoir, l'atteinte des objectifs à la fois de la Vision et de la stratégie nationale risque d'être hypothéquée.

L'enjeu final de l'action du MINESUP qui se situe d'ailleurs dans la continuité des budgets précédents et qui relève principalement de ses missions régaliennes, est de contribuer durablement et efficacement au développement socio-économique du Cameroun.

■ 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Aux termes des dispositions des décrets 2011/408 du 9 décembre 2011 et 2012/433 du 01 octobre 2012, portant respectivement organisation du Gouvernement et organisation du Ministère de l'Enseignement Supérieur, le Ministère de l'Enseignement Supérieur a pour mission principale l'élaboration et la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d'enseignement supérieur. A ce titre, il est chargé de :

- l'organisation, du fonctionnement et du contrôle pédagogique de l'enseignement supérieur;
- la pérennisation des missions traditionnelles de l'enseignement supérieur ;
- la promotion et de la diffusion de la recherche universitaire ;
- la coopération universitaire internationale en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures et les Administrations concernées.

Dans ce cadre ;

- il étudie et propose au Gouvernement les voies et moyens visant à l'adaptation en permanence de certaines filières du système d'enseignement supérieur aux réalités économiques et sociales nationales ;

- il est chargé de l'élaboration, du suivi et de la mise en œuvre de la carte universitaire ;
- il élabore, analyse et tient les statistiques de ce niveau d'enseignement ;
- il délivre les accréditations et contrôle le niveau pédagogique des établissements privés d'enseignement supérieur ;
- il est responsable de l'enseignement normal supérieur ;
- il assure une liaison permanente avec tous les secteurs de la vie nationale en vue du développement des filières professionnelles au sein de l'enseignement supérieur ;
- il suit et contrôle les activités des Universités d'Etat, des Instituts et des établissements universitaires privés ;
- il supervise la délivrance du Baccalauréat et du General Certificate of Education Advanced Level et exerce la tutelle sur les Universités d'Etat et celle de certaines institutions relevant d'autres administrations.

Au regard de ces missions ministérielles, les programmes à mettre en œuvre dans les prochaines années vont continuer à être orientés vers les fonctions principales suivantes : enseignement, formation, recherche et appui au développement. C'est ce qui justifie les performances antérieures présentées ci-dessous.

■ 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

En termes de performances antérieures, l'évaluation de l'exécution financière des programmes et des actions au cours de l'année 2020 et du premier semestre de l'année 2021 s'articule autour des axes suivants :

- la professionnalisation et l'amélioration de la qualité ;
- le suivi et l'évaluation des activités de recherche universitaire ;
- la formation des ressources humaines de qualité ;
- La gouvernance universitaire ;
- l'amélioration de l'accès à l'Enseignement Supérieur ;
- la numérisation de l'enseignement supérieur.

Ce chapitre comporte cinq grandes sections à savoir :

- le bilan technique des programmes en 2020 du MINESUP ;
- le bilan financier par action des programmes en 2020 du MINESUP
- l'exécution physique des programmes au premier semestre 2021;
- l'exécution financière des programmes au premier semestre 2021;
- les difficultés rencontrées et propositions de solutions.

■ 3.1. BILAN TECHNIQUE

Le bilan technique des programmes en 2020

Le bilan technique permet d'apprécier le niveau d'atteinte des objectifs. Il peut être appréhendé par programme.

PROGRAMME 2.4.1

DEVELOPPEMENT DE LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE DE

L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Pour atteindre l'objectif assigné, le programme 241 a reçu au titre de l'exercice 2020 une dotation initiale en autorisation d'engagement et crédit de paiement de cinq milliards quatre cent vingt-six millions quatre-vingt-six mille quatre cent trente-trois (**5 426 086 433) F CFA**. Ladite dotation a été révisée à trois milliards neuf cent trente un millions vingt et six mille cinq cent cinquante-deux (**3 931 026 552 francs CFA**) et en crédits de paiement révisés de trois milliards neuf cent trente-un millions vingt et six mille cinq cent cinquante-deux (**3 931 026 552 francs CFA**).

Au terme de l'exercice, ces crédits ont été consommés à hauteur de **3 817 937 113 FCFA** soit un taux de consommation de **97.12%** de la dotation révisée.

Ces fonds ont servi pour l'essentiel à :

L'augmentation de la capacité d'accueil des établissements technologiques et professionnels. Ainsi, grâce aux constructions et réhabilitations des infrastructures académiques et sociales, 5 200 places supplémentaires ont été générées durant l'année académique 2019 – 2020. Nous avons :

- un bloc pédagogique 1200 places à l'ENSET d'EBOLOWA en cours de construction ;
- un bloc pédagogique 1000 + amphi 500 + bureaux connexes à l'ESMV/UN ;
- un bloc de formation continue 1000 à l'UYI ;
- la Réhabilitation des locaux du projet AIMS de l'Université de Bamenda ;
- la réhabilitation de la ferme d'application à la FASA/UDs ;
- L'acquisition des équipements de laboratoires et atelier à la FMSP/Udo
- l'acquisition des équipements de la FMSB/UY1 ;
- l'acquisition des équipements informatique et de laboratoire à l'ENS/UY1 ;
- l'acquisition des équipements informatique et de laboratoire à HTTTC/UBa ;
- les terrassements et l'aménagement des voies d'accès autour des résidences universitaires à la HTTTC/UBa ;
- la réalisation des études Architecturales en vue de la construction de la FMSB/UDs.

Notre pays a ainsi pu se doter de :

- 3193 personnels de santé humaine et animale formés contre 3186 en 2019, soit 7 personnels supplémentaires par rapport à 2019 ;
- 5 173 personnels enseignants du secondaire formés contre 8755 en 2019;
- 15 378 ingénieurs et techniciens supérieurs dans le domaine technologique contre 15 136 en 2019 ;
- 12 751** professionnels formés dans les établissements professionnels du tertiaire contre **9 562** en 2019 ;
- 2061** ingénieurs agronomes, des techniciens agricoles et/ou halieutiques contre **2023** l'année précédente ;
- 3 366** professionnels dans les industries culturelles et touristiques contre **2614** en 2019.

Relevons que la baisse des effectifs des formés dans certaines filières s'expliquent par la limitation des effectifs lors des recrutements et la réforme des programmes des examens

nationaux du MINESUP (BTS, DSEP, HND, HPD), le nombre d'inscrits en diminution en raison de la crise dans les régions du Nord- Ouest et du Sud-Ouest.

PROGRAMME 2.4.2

MODERNISATION ET PROFESSIONNALISATION DES ETABLISSEMENTS FACULTAIRES CLASSIQUES

Au titre de l'exercice 2020, le programme 242 a reçu une dotation globale de **2 694 963 792 (deux milliards six quatre-vingt-quatorze millions neuf cent soixante-trois mille sept cent quatre-vingt-douze)** FCFA en Autorisation d'Engagement (AE) et en Crédit de Paiement (CP). Au terme de l'exercice, ces crédits ont été consommés à 100%.

Ces fonds ont servi pour l'essentiel à :

- La réactualisation et à la traduction du guide des études supérieures au Cameroun ;
- La production d'un fichier des diplômés de l'enseignement supérieur à l'échelle nationale et internationale ;
- L'élaboration des supports d'information sur les filières d'études et des métiers ;
- La tenue des assises du Comité d'appui à la mobilité des enseignants ;
- La tenue des sessions de formation du programme de mobilité ;
- Le suivi des appuis à la mobilité des étudiants et des enseignants ;
- Production et édition des documents de suivi-évaluation (Tableau de bord, rapport à mi-parcours, fiche de compte-rendu du dialogue de gestion)
- La tenue du forum Universités-Entreprises-secteur agro-industriel ;
- La production des rapports d'observations sur les métiers ;
- La tenue de deux sessions de la Commission Nationale de l'Enseignement Supérieur Privé ;
- La poursuite de la mise en œuvre du cadre national de qualification de l'ES ou Tuning-Cameroon ;
- La tenue des sessions de validation des documents des assises des programmes d'enseignement des Licences et des Masters professionnels dans les universités d'Etat ;
- La tenue des 4^e assises sur le cadrage de la professionnalisation des enseignements universitaires ;
- La production d'un manuel de procédure des agréments de l'enseignement supérieur privé ;
- L'aménagement des VRD autour des blocs décanat FSJP, FSEG, FLSH de l'Université de Dschang ;
- Construction d'01 Amphi 500 de la FALSH de l'Université de Ngaoundéré ;
- La révision du programme 242, la finalisation du protocole de gestion.

PROGRAMME 2.4.3

DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRES

Le programme 243 a reçu au titre de l'exercice 2020, une dotation initiale en autorisation d'engagement (AE) de **11 545 339 338** (onze milliards cinq cent quarante-cinq millions trois cent trente-neuf mille trois cent trente huit) et en Crédit de Paiement (CP) de **11 545 339 338** (onze milliards cinq cent quarante-cinq millions trois cent trente-neuf mille trois cent trente huit).

Cette dotation a été révisée en autorisation d'engagement (AE) de 8 495 987 646 (huit milliard quatre cent quatre-vingt-quinze millions neuf cent quatre-vingt-sept mille six cent quarante-six)

Francs CFA et en Crédit de Paiement (CP) de 8 495 987 646 (huit milliard quatre cent quatre-vingt-quinze millions neuf cent quatre-vingt-sept mille six cent quarante-six) Francs CFA.

Au terme de l'année, les crédits de paiement ont été consommés à hauteur de 100%, soit un montant global 8 495 987 159 Francs CFA.

Au cours de l'exercice 2020, ce programme s'est appesanti sur :

l'évaluation et l'homologation des structures de recherche et de l'innovation universitaires;

l'élaboration du plan directeur de la recherche;

L'inventaire des programmes et projets de recherche dans les Universités d'Etat;

la finalisation et l'édition du fichier national des thèses et mémoires ;

l'élaboration et diffusion des fichiers nationaux des laboratoires et centres de recherche dans les Universités d'Etat;

les travaux de construction et de suivi du Rectorat de l'Université Panafricaine à Yaoundé ;

le paiement des primes à la modernisation de la recherche aux enseignants des huit (08) universités.

L'Appui à l'acquisition de l'information scientifique et à la diffusion des résultats de la recherche universitaires et de l'innovation

PROGRAMME 2.4.4

GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Pour le compte de l'exercice 2020, le programme 244 a reçu une dotation initiale en AE et CP de **32 883 198 566** Francs CFA et après révision, cette dotation est passée à **34 153 523 368** Francs CFA en AE et CP.

Cette dotation comprend ; les salaires des personnels pour un montant (27 690 000 000) FCFA.

Au terme de l'année, ces crédits ont été consommés à hauteur de (28 399 071 125) FCFA. Soit un taux d'exécution de 83,15 % y compris les salaires.

Pour l'essentiel, ces fonds ont permis de réaliser les activités suivantes :

- L'organisation de quatre (04) sessions de la Commission Nationale des Equivalences qui a donné lieu à la délivrance de 4383 équivalences des diplômes ;
- L'organisation de trois (03) sessions du CCIU dont deux (02) ordinaires en vue de la promotion académique de plus de 454 enseignants du supérieur (CC : 191, MC : 195, Pr : 118), le remplacement numérique de 378 enseignants (ASS : 376 et CC : 02) et une (01) extraordinaire en vue du recrutement spécial de 1237 enseignants (Ass : 1222 ; CC : 12 et MC : 03) ordonné par le Chef de l'Etat ;
- L'octroi de compléments de bourses et aides à 262 étudiants camerounais boursiers de la coopération internationale ;
- L'organisation des examens nationaux des BTS, HND, HPD et DSEP pour lesquels 17 790 candidats ont été déclarés admis sur 22 034 ayant effectivement pris part aux examens, soit un taux de réussite globale de 80,73% ;
- L'organisation de l'examen d'aptitude à la formation médicale : 953 admis dont 4 étrangers ;
- L'organisation du concours d'entrée en cycle de spécialisation : 126 admis toutes spécialités concernées ;
- L'organisation de l'examen national de synthèse clinique et thérapeutique : 778 admis ;
- L'organisation de l'examen national d'internat : 20 admis ;

Le paiement des primes d'excellence à 90 000 étudiants des institutions universitaires publiques et privées

La finalisation de la construction des aires de jeux à l'Université de Ngaoundéré ;

La production de l'annuaire statistique 2018.

bilan technique des programmes au second semestre 2021

Au deuxième semestre 2021, le MINESUP a réalisé plusieurs activités appréciables par programme. Toutefois, le premier semestre étant pour l'essentiel réservé à la contractualisation, les réalisations à ce stade sont peu perceptibles.

S'agissant de la contractualisation, le MINESUP a, sur un ensemble de 14 projets, lancés 12 appels d'offres et sollicite actuellement deux contrats en procédure de gré à gré. A ce jour 12 contrats sont attribués et 10 signés. Ce processus est également en cours dans les universités pour lesquelles, nous avons déjà obtenu quatre décomptes. S'agissant des projets importants, nous notons que le siège du rectorat de l'université panafricaine est construit à 17,76%, les travaux de construction de l'EGEM de MEIGANGA sont en cours d'achèvement, plusieurs réhabilitations sont réalisées dans les universités de Douala et de Buea. Les travaux de construction de la Faculté des Sciences de l'Education sont en cours à l'Université de Yaoundé 1.

3.2. BILAN FINANCIER

bilan financier des programmes en 2020 et au premier semestre 2021

Ce bilan est résumé dans les tableaux ci-après :

Exécution financière des dépenses par programme et actions

Programme 241 : Développement de la composante technologique et professionnelle de l'Enseignement Supérieur.

Actions	Montant CP Budgétisé (en FCFA) 2020	Montant CP Consommé (en FCFA) 2020	Taux d'Exécution (%)	Montant CP Budgétisé (en FCFA) 2021	Montant CP Consommé (en FCFA) 2021	Taux d'Exécution (%)
Renforcement de la filière médicale	106 000 000	106 000 000	100%	141 754 000	61 631 737	43.48%
Renforcement de la filière normale	398 565 531	393 782 328	98.8%	-	-	0
Renforcement des établisseme nts technologie s	-	-	0%	-	-	0
Renforcement des établisseme nts professionnel s du secteur tertiaire (service)	-	-	0%	-	-	0
Renforcement de la filière agronomique (y compris les sciences halieutiques)	203 800 000	122 628 369	60.17%	-	-	0
Renforcement Dans les filières des industries culturelles et touristiques	-	-	0%	-	-	0
Coordination de l'unité de gestion PRO- ACTP	3 222 661 021	3 195 526 416	99.16%	4 253 000 000	135 014 740	3.17%

TOTAL PROGRAMME 241.	3 931 026 372	3 817 937 113	97.12%	4 394 754 000	196 646 477	4.47%
----------------------	----------------------	----------------------	---------------	----------------------	--------------------	--------------

Programme 242 : Modernisation et professionnalisation des établissements facultaires classiques.

Actions	Montant CP Budgétisé (en FCFA) 2020	Montant CP Consommé (en FCFA) 2020	Taux d'Exécution 2020 (%)	Montant CP Budgétisé (en FCFA) 2021	Montant CP Consommé (en FCFA) 2021	Taux d'Exécution 2021 (%)
ADAPATATION ET Diversification des offres de formation EN FACULTES CLASSIQUES DANS LES SECTEURS PRIORITAIRES	339 917 149	339 909 372	99.99%	614 500 000	266 740 057	43.41%
Modernisation des infrastructures et des EQUIPEMENTS D'ACCOMPAGNEMENT DES FILIERES	134 171 908	134 171 908	100%	25 000 000	0 0	

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Renforcement du système d'information et d'orientation universitaire et professionnelle	-	-	0%	-	-	0
Gouvernance et gestion des filières professionnelles	2 220 874 735	2 220 874 735	100.0%	5 732 000 000	21 378 215	0.37%
TOTAL PROGRAMME 242	2 694 963 792	2 694 956 015	99.99%	6 371 500 000	288 118 272	4.52%

Programme 243 : Développement de la recherche et de l'innovation universitaires

Actions	Montant CP Budgétisé (en FCFA) 2020	Montant CP Consommé (en FCFA) 2020	Taux d'Exécution 2020 (%)	Montant CP Budgétisé (en FCFA) 2020	Montant CP Consommé (en FCFA) 2020	Taux d'Exécution 2020 (%)
STRUCTURATION DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE	45 496 868	45 496 868	100%	72 750 000	53 799 041	73.93%

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

POSITION NEMENT ET VISIBILITE DE LA RECHERC HE ET DE L'INNOVAT ION UNIVERSI TAIRES	9 987 041	9 986 554	99.99	95 000 000	35 998 524	37.89%
VALORISA TION DES PRODUITS DE LA REHERCH E ET DE PROMOTI ON DE L'INNOVAT ION UNIVERSI TAIRE	8 400 000 000	8 400 000 000	100%	5 500 000	0	0
FINANCEM ENT DE LA RECHERC HE ET DE L'INNOVAT ION UNIVERSI TAIRES	0	0	00.00	10 500 000 000	3 532 335 000	33.64%

GOUVERNANCE DE LA RECHERCHE ET DE LA COOPÉRATION UNIVERSITAIRE	13 999 626	13 999 626	100%	2 218 000 000	13 023 697	0.59%
TOTAL PROGRAMME 243	8 469 483 535	8 469 483 048	99.99%	12 891 250 000	3 635 156 262	28.20%

Programme 244 : Gouvernance et Appui institutionnel dans le sous-secteur Enseignement Supérieur.

Actions	Montant CP Budgétisé (en FCFA) 2020	Montant CP Consommé (en FCFA) 2020	Taux d'Exécution 2020 (%)	Montant CP Budgétisé (en FCFA) 2021	Montant CP Consommé (en FCFA) 2021	Taux d'Exécution 2021 (%)
Coordination et suivi des activités des services du MINESUP	29 693 938 369	24 797 251 348	83.5%			
PILOTAGE, Coordination et suivi des activités des services du MINESUP (2021)	-	-	-	25 548 430 000	13 452 028 570	52.65%

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Etudes stratégiques et planification	89 082 505	88 962 505	99.86%			
Gestion financière et budgétaire	1 180 199 670	1 171 447 995	99.26%			
Développement du système d'information statistique	34 102 657	34 102 657	100%			
Amélioration du cadre de travail	841 169 077	804 967 984	95.7%			
développement des ressources humaines	444 330 304	444 255 304	99.98%			
développement des ressources humaines, financières et matérielles (2021)	•	•	•	1 677 950 28 0	1 163 903 25 8	69.36%
développement des TIC	1 013 122 177	203 184 723	20.05%	-	-	-
management de l'INFORMATION	•	•	•	203 500 000	36 299 603	17.84%
Contrôle et audit interne)	620 671 002	618 841 002	99.7%	643 250 000	319 448 553	49.66%
(GOUVERNANCE ACADEMIQUE 2021				118 250 000	68 872 889	58.24%

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Conseil juridique du ministère	83 311 193	83 111 193	99.7%	91 500 000	51 804 525	56.62%
Communication et relations publiques	59 636 000	58 986 000	98.91	65 000 000	28 969 511	44.57%
Gestion des ressources documentaires	26 419 510	26 419 510	100%	26 250 000	18 599 755	70.86%
DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION UNIVERSITAIRE	67 540 318	67 540 318	100%		14 399 955	30.64%
COOPERATION UNIVERSITAIRE ET PARTENARIATS (2021)	•	•	•	1 544 250 000	112 352 605	7.28%
GESTION DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES	•	•	•	41 750 000	999 327	23.95%
DIALOGUE ET CONDITION DE TRAVAIL ET DE VIE DES ETUDIANTS	•	•	•	402 602 720	139 785 542	34.72%
TOTAL PROGRAMME 244	34 153 522 782	28 399 070 539	83.33%	30 409 733 000	15 416 463 995	50.70%
TOTAL MINESUP	49 248 996 481	43 381 446 715	88.08%	54 067 237 000	19 536 385 004	36.13%

■ 3.3. PERSPECTIVES

Le Ministère de l'Enseignement supérieur ambitionne pour les années futures, conformément aux orientations de la SND 30, mettre en œuvre les activités suivantes :

- Intégration de l'enseignement à distance ;
- Création des institutions d'enseignement professionnel ;
- Appui au développement encadré des établissements d'enseignement supérieur privés ;
- Accroissement du nombre d'étudiants, de filles en particulier, dans les filières scientifiques ;
- Promotion de la science, de la culture et du progrès social ;
- Formation au bilinguisme et à la maîtrise des langues nationales ;
- Amélioration de l'assurance qualité dans toutes les institutions universitaires publiques et privées ;
- Développement de la créativité, du sens de l'initiative et de l'esprit d'entreprise ;
- Appui aux activités de développement ;
- Renforcement et amélioration des plateaux techniques ;
- Formation et perfectionnement des cadres ;

Ces actions auront pour leitmotiv au cours de l'année 2021-2022 et une fois encore : « CONSOLIDER LA GOUVERNANCE EDUCATIONNELLE DE L'UNIVERSITE CAMEROUNAISE ». Ce thème mobilisateur pour tous les acteurs de l'enseignement supérieur se décline en six axes à savoir ; la gouvernance managériale, la gouvernance académique, la gouvernance institutionnelle, la gouvernance numérique, la gouvernance sportive, artistique et culturelle, la gouvernance infrastructurelle.

■ 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

En rapport avec ses missions l'objectif stratégique du MINESUP est de **professionnaliser les enseignements et de promouvoir la recherche universitaire pour contribuer à l'augmentation significative de la productivité globale de l'économie Camerounaise.**

Pour atteindre cet objectif le MINESUP a mis sur pied dans le cadre du Budget-Programme, trois programmes opérationnels et un programme support. La présentation synthétique de ces programmes est résumée dans le cadre logique ci-après :

■ 5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 116

DEVELOPPEMENT DE LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	RENFORCEMENT DE LA FILIERE NORMALE	Accroître le nombre de personnels enseignants formés par an	Nombre de personnels enseignants du secondaire formés par an	7 500	8 000	-Annuaire statistique; - Procès-Verbaux / Universités
02	RENFORCEMENT DE LA FILIERE MEDICALE	Accroître le nombre des personnels de santé humaine et animale	Nombre de personnels de santé humaine et animale formés par an	4 400	4 500	-Annuaire statistique; - Procès-Verbaux / Universités
03	RENFORCEMENT DES ETABLISSEMENTS TECHNOLOGIQUES	Accroître le Nombre d'ingénieurs et de techniciens supérieurs formés par an dans les filières technologiques	Nombre d'ingénieurs et de techniciens supérieurs formés par an	15 000	16 000	-Annuaire statistique; - Procès-Verbaux / Universités
04	RENFORCEMENT DES ETABLISSEMENTS PROFESSIONNELS DU SECTEUR TERTIAIRE (SERVICES)	Accroître le nombre d'ingénieurs et de techniciens supérieurs du secteur tertiaire formés par an	Nombre de professionnels du secteur tertiaire formés par an	9 500	10 000	-Annuaire statistique; - Procès-Verbaux / Universités
05	RENFORCEMENT DE LA FILIERE AGRONOMIQUE (Y COMPRIS LES SCIENCES HALIEUTIQUES)	Accroître le Nombre d'ingénieurs agronomes, des techniciens agricoles et/ou halieutiques formés par an	Nombre d'ingénieurs agronomes, des techniciens agricoles et/ou halieutiques formés par an	2 050	2 130	-Annuaire statistique; - Procès-Verbaux / Universités
06	RENFORCEMENT DANS LES FILIERES DES INDUSTRIES CULTURELLES ET TOURISTIQUES	Accroître le Nombre des professionnels formés par an dans les filières des industries culturelles et touristiques	Nombre des professionnels formés par an dans les filières des industries culturelles et touristiques	2 655	3 020	-Annuaire statistique; - Procès-Verbaux/Universités
07	ADAPTATION DES OFFRES DE FORMATIONS AUX BESOINS DES SECTEURS PRODUCTIFS	Réviser et Adapter les programmes de formations des Etablissements Technologiques et Professionnels aux besoins de l'économie	Nombre de programmes de formations adaptés et ou révisés disponibles	5	10	- Procès-Verbaux
08	GOUVERNANCE ET PILOTAGE DU PROGRAMME	Améliorer la performance globale du programme en vue de l'atteinte des résultats attendus	Taux d'exécution des activités prévues	85	90	-Rapport d'activité

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 117

MODERNISATION ET PROFESSIONNALISATION DES ETABLISSEMENTS FACULTAIRES CLASSIQUES

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	ADAPTATION ET DIVERSIFICATION DES OFFRES DE FORMATION EN FACULTES CLASSIQUES DANS LES DOMAINES PRIORITAIRES DEFINIS PAR LA SND30.	Développer de nouvelles filières professionnelles tenant compte des secteurs de croissance dans les établissements facultaires classiques	Pourcentage de filières professionnelles dans les établissements facultaires classiques des universités d'Etat tenant compte des secteurs prioritaire de croissance	8	9	-Fiche de scolarité et Annuaire statistique
02	MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES ET DES EQUIPEMENTS DES ETABLISSEMENTS FACULTAIRES CLASSIQUES	Disposer des infrastructures et d'équipements modernes adaptés à la conduite de la formation	Pourcentage d'infrastructures modernes adaptées à la conduite de la formation	31	32	-Annaaires statistiques et IGB
06	GOUVERNANCE ET PILOTAGE DU PROGRAMME	le programme est piloté et est capable de rendre compte de sa performance globale	Taux de réalisation des activités budgétisées	50	60	-Rapport d'activités

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 118

DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRE

Actions du programme	Objectif	Indicateurs				
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification	
01	STRUCTURATION DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE	Structurer la recherche universitaire suivant les normes nationales et internationales	Nombre de structures de recherche reconnues par domaine dans les secteurs prioritaires définis dans la stratégie nationale de	40	48	-Procès-Verbaux - Universités et annuaires statistiques
02	FINANCEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRES	Assurer un financement pérenne de la recherche et de l'innovation universitaires	Pourcentage de la recherche par rapport au budget de l'Etat (au moins 1% du budget de l'Etat)	0,5	1	-Rapport d'activités
03	EXPLOITATION DES RESULTATS DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRES	Améliorer la contribution de la recherche universitaire au développement par la mise à disposition de nouveaux prototypes et des procédés de fabrication issus de la recherche universitaire au secteur productif	Nombre de résultats de la recherche issus des conventions de recherche entre les universités/laboratoires et le secteur productif	3	5	-Procès-Verbaux
			Nombre de résultats de la recherche publiés et exploités	12	18	- Procès-Verbaux
04	DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION ET DES PARTENARIATS UNIVERSITAIRES	Améliorer la compétitivité du système d'enseignement supérieur	Nombre de conventions de partenariats signés	180	200	-Rapport d'activités
06	DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	Faciliter l'insertion socio-professionnelle des diplômés de l'Enseignement Supérieur par un accompagnement des initiatives entrepreneuriales	Nombre d'entreprises créées et fonctionnelles issues des initiatives des étudiants et des diplômés de l'enseignement supérieur	5	10	- Rappports d'activités
07	GOUVERNANCE ET GESTION DU PROGRAMME	Le programme est piloté et capable de rendre compte de sa performance globale	Taux de réalisation des activités budgétisées	97	99	-Rapport d'activités

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 119

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

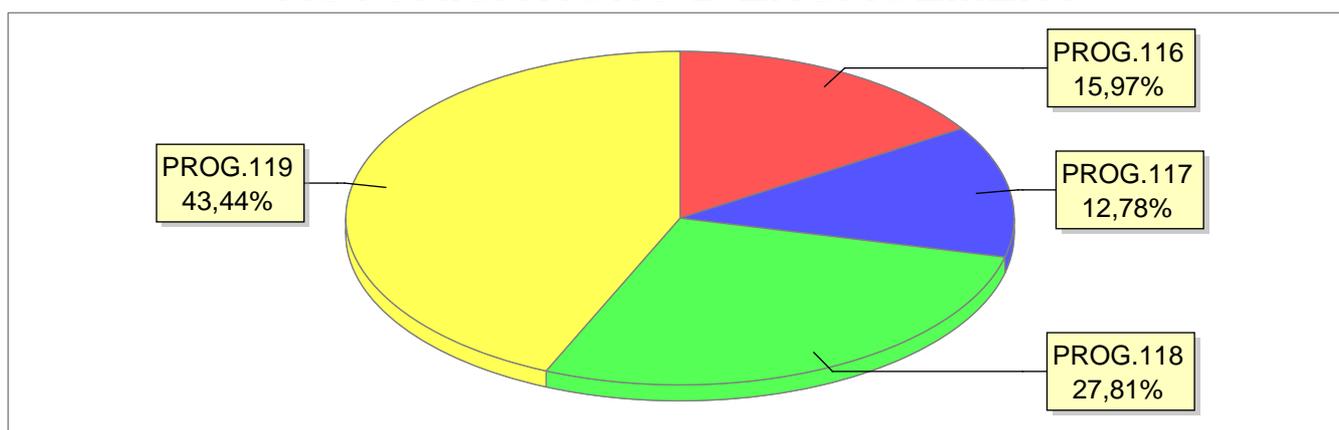
Actions du programme	Objectif	Indicateurs				
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification	
01	COORDINATION, CONTROLE, AUDIT ACADEMIQUE ET INSTITUTIONNEL ET SUIVI DES ACTIVITES	Optimiser le pilotage de la politique publique dans le sous-secteur de l'Enseignement Supérieur	Niveau de mise en place du dispositif de pilotage	80	85	-Rappports mise en œuvre de la Charte de gestion, - Protocole de gestion
02	ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION	Améliorer la qualité de l'efficacité de la dépense au MINESUP	Documents de planification et de programmation produits annuellement dans les délais au MINESUP	2	4	
03	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIERES ET MATERIELLES	Optimiser la gestion des ressources financières et budgétaires	Taux d'exécution financière des projets	92	94	- Rapport d'activités
04	MANAGEMENT DE L'INFORMATION	Améliorer l'accès à l'information universitaire	Taux d'accès à l'information (Nombre de visiteurs du site web par mois)	88	90	- Rapport annuel
05	CONSEIL JURIDIQUE AU MINESUP	Veiller au respect des droits et règlements au MINESUP et défendre ses intérêts	Nombre de textes conformes et vulgarisés	9	9	- Annuaire statistique
06	MODERNISATION DU SERVICE PUBLIC	Accroître qualitativement les ressources humaines et optimiser les échanges administratifs entre différentes structures du MINESUP	Taux de mise en œuvre du cadre organique au MINESUP	60	70	-Rapport d'activités
07	GESTION DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES	Améliorer le dialogue social, le cadre de vie et de travail au MINESUP et dans les Universités	Nombre de sessions de dialogue organisées/tenués	100	105	-Rapport d'activités
08	RENFORCEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION ET D'ORIENTATION UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNELLE	Améliorer le dispositif d'information et d'orientation universitaire et professionnel dans les établissements facultaires classiques.	Nombre d'étudiants reçus par les services d'orientation et d'information	15 000	25 000	- Rapport d'activités
09	DIALOGUE SOCIAL ET CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE VIE DES ETUDIANTS	Améliorer le Climat social de qualité dans les universités	Pourcentage des conflits, litiges réglés ou mots d'ordre de grève levés	80	85	- Rappports de missions

DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

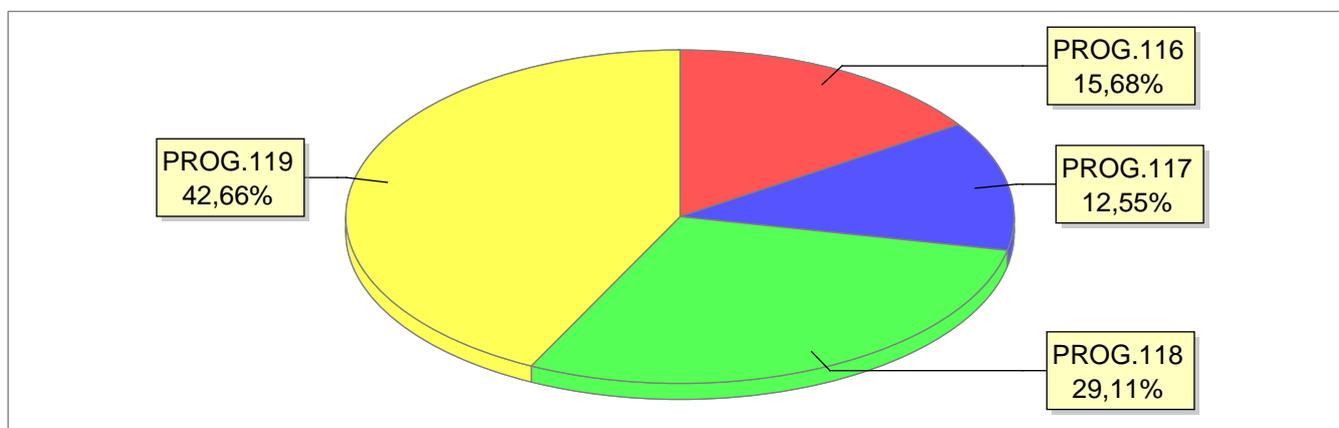
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
116	DEVELOPPEMENT DE LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	6 025 500 000	6 025 500 000	4 000 060 000	4 000 060 000	10 025 560 000	10 025 560 000
117	MODERNISATION ET PROFESSIONNALISATION DES ETABLISSEMENTS FACULTAIRES CLASSIQUES	7 397 000 000	7 397 000 000	629 593 000	629 593 000	8 026 593 000	8 026 593 000
118	DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRE	17 177 000 000	17 177 000 000	283 078 000	1 433 078 000	17 460 078 000	18 610 078 000
119	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	26 334 500 000	26 334 500 000	937 269 000	937 269 000	27 271 769 000	27 271 769 000
TOTAL		56 934 000 000	56 934 000 000	5 850 000 000	7 000 000 000	62 784 000 000	63 934 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



6. PROGRAMME 116

DEVELOPPEMENT DE LA COMPOSANTE
TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

RESPONSABLE DU PROGRAMME

DIEUDONNE EMMANUEL PEGNYEMB

6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Conscient des insuffisances du système universitaire relatives à la faible dynamique université-entreprise, à l'insuffisance quantitative de l'offre de formation professionnelle, à l'inadéquation entre les formations offertes et les besoins du marché du travail, le Gouvernement dans son document de stratégie du secteur éducatif, a pris l'engagement d'orienter **30%** des étudiants vers les filières technologiques et professionnelles. Ceci appelle la mise en place d'un vaste programme d'opérationnalisation des établissements technologiques créés dans le cadre de la réforme universitaire de 1993 et la création de nouveaux établissements à vocation technologique et professionnelle.

Son objectif général est d'améliorer et de moderniser l'enseignement supérieur, de manière à amener les filières technologiques et professionnelles du supérieur à accompagner durablement le développement socioéconomique du pays. Il peut être formulé en ces termes « Accroître la quantité et la qualité des ressources humaines dans les domaines stratégiques définis par la SND30 ».

L'atteinte de cet objectif est mesurée par le pourcentage des étudiants formés dans les établissements technologiques et professionnels de l'enseignement supérieur et se décline en huit actions.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Accroître en quantité et en qualité le nombre des étudiants formés dans les établissements technologiques et professionnels de l'enseignement supérieur

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Pourcentage des étudiants formés dans les établissements technologiques et professionnels de l'enseignement supérieur	%	2020	29,9	2022	35

PROGRAMME 116 - DEVELOPPEMENT DE LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Pourcentage des étudiants formés dans les établissements technologiques et professionnels de l'enseignement supérieur	
Objectif	Accroître en quantité et en qualité le nombre des étudiants formés dans les établissements technologiques et professionnels de l'enseignement supérieur	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	116 - DEVELOPPEMENT DE LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	PRO-ACTP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DIPD des Universités	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Pourcentage des étudiants formés	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Ratio	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 29,9
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 31.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 31
	Année: 2023	Valeur: 33
	Année: 2024	Valeur: 35
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	PRO-ACTP	
Mode de collecte des données	Mission de collecte des données	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	PRO-ACTP DIPD des Universités	
Vérification/ Validation des données	Séminaire-atelier de validation	
Service responsable de la synthèse des données	PRO-ACTP DIPD des Universités	
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** RENFORCEMENT DE LA FILIERE NORMALE
- ACTION 02:** RENFORCEMENT DE LA FILIERE MEDICALE
- ACTION 03:** RENFORCEMENT DES ETABLISSEMENTS TECHNOLOGIQUES
- ACTION 04:** RENFORCEMENT DES ETABLISSEMENTS PROFESSIONNELS DU SECTEUR TERTIAIRE (SERVICES)
- ACTION 05:** RENFORCEMENT DE LA FILIERE AGRONOMIQUE (Y COMPRIS LES SCIENCES HALIEUTIQUES)
- ACTION 06:** RENFORCEMENT DANS LES FILIERES DES INDUSTRIES CULTURELLES ET TOURISTIQUES
- ACTION 07:** ADAPTATION DES OFFRES DE FORMATIONS AUX BESOINS DES SECTEURS PRODUCTIFS
- ACTION 08:** GOUVERNANCE ET PILOTAGE DU PROGRAMME

■ 6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

L'amélioration de la capacité de la composante technologique et professionnelle de l'Enseignement Supérieur à accompagner le développement socioéconomique du pays se fera à l'aide de la modernisation des capacités d'accueil, de l'amélioration du dispositif de pilotage et du management du système et le renforcement du dispositif institutionnel. Ainsi, les objectifs stratégiques du programme sont : améliorer les capacités du dispositif de pilotage et du management ; -renforcer le dispositif institutionnel d'appui à l'insertion et à l'implication du milieu socioprofessionnel dans la vie des institutions technologiques et professionnelles ; -améliorer la capacité d'accueil.

■ 6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

RENFORCEMENT DE LA FILIERE NORMALE

OBJECTIF 1. Accroître le nombre de personnels enseignants formés par an

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de personnels enseignants du secondaire formés par an	nb	2020	7 500	2022	8 000

ACTION 02**RENFORCEMENT DE LA FILIERE MEDICALE****OBJECTIF 1.** Accroître le nombre des personnels de santé humaine et animale

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de personnels de santé humaine et animale formés par an	nb	2020	4 400	2022	4 500

ACTION 03**RENFORCEMENT DES ETABLISSEMENTS TECHNOLOGIQUES****OBJECTIF 1.** Accroître le Nombre d'ingénieurs et de techniciens supérieurs formés par an dans les filières technologiques

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre d'ingénieurs et de techniciens supérieurs formés par an	nb	2020	15 000	2022	16 000

ACTION 04**RENFORCEMENT DES ETABLISSEMENTS PROFESSIONNELS DU SECTEUR TERTIAIRE (SERVICES)****OBJECTIF 1.** Accroître le nombre d'ingénieurs et de techniciens supérieurs du secteur tertiaire formés par an

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de professionnels du secteur tertiaire formés par an	nb	2020	9 500	2022	10 000

ACTION 05**RENFORCEMENT DE LA FILIERE AGRONOMIQUE (Y COMPRIS LES SCIENCES HALIEUTIQUES)****OBJECTIF 1.** Accroître le Nombre d'ingénieurs agronomes, des techniciens agricoles et/ou halieutiques formés par an

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre d'ingénieurs agronomes, des techniciens agricoles et/ou halieutiques formés par an	nb	2020	2 050	2022	2 130

ACTION 06**RENFORCEMENT DANS LES FILIERES DES INDUSTRIES CULTURELLES ET TOURISTIQUES****OBJECTIF 1.** Accroître le Nombre des professionnels formés par an dans les filières des industries culturelles et touristiques

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre des professionnels formés par an dans les filières des industries culturelles et touristiques	nb	2020	2 655	2022	3 020

ACTION 07**ADAPTATION DES OFFRES DE FORMATIONS AUX BESOINS DES SECTEURS PRODUCTIFS**

OBJECTIF 1. Réviser et Adapter les programmes de formations des Etablissements Technologiques et Professionnels aux besoins de l'économie

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de programmes de formations adaptés et ou révisés disponibles	nb	2020	5	2022	10

ACTION 08**GOUVERNANCE ET PILOTAGE DU PROGRAMME**

OBJECTIF 1. Améliorer la performance globale du programme en vue de l'atteinte des résultats attendus

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'exécution des activités prévues	%	2020	85	2022	90

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Nombre de personnels enseignants du secondaire formés par an
Objectif	Accroître le nombre de personnels enseignants formés par an
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	116 - DEVELOPPEMENT DE LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
Action concernée par l'objectif	01 - RENFORCEMENT DE LA FILIERE NORMALE
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	PRO-ACTP
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	-DIPD des Universités -Scolarités des Etablissements -MINESEC
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Effectif des étudiants inscrits des établissements concernés
Unité de mesure	Nombre
Mode de calcul	-Renseignement des formulaires de collecte des données
Périodicité de la mesure	Annuelle
Dernier résultat connu	Année: 2019 Valeur: 7500
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022 Valeur: 8000.0
Prévisions annuelles	Année: 2022 Valeur: 8000
	Année: 2023 Valeur: 8500
	Année: 2024 Valeur: 9000
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	-Annuaire statistiques ; -Rapports d'activités des établissements
Mode de collecte des données	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-DIPD des universités
Vérification/ Validation des données	-Réunion de validation des données collectées
Service responsable de la synthèse des données	-Sous – Direction de la Statistique du MINESUP
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Sous – Direction de la Statistique du MINESUP -Commission de la Planification et du Développement -MINESUP -MINEPAT -INS
Coût de collecte et d'analyse	-5 millions (déplacements, les matériels de travail, la motivation du personnel, etc...)
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	-Absence d'allocations financières destinées à la production des statistiques
Modalités d'interprétation	-Apprécier la variation de l'offre de formation des filières normales avec le temps : ainsi si le taux est supérieur à 1, l'offre augmente, s'il est inférieur l'offre diminue, s'il est égal à 1 l'offre est stable.
5) Commentaires	

PROGRAMME 116 - DEVELOPPEMENT DE LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de personnels de santé humaine et animale formés par an	
Objectif	Accroître le nombre des personnels de santé humaine et animale	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	116 - DEVELOPPEMENT DE LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
Action concernée par l'objectif	02 - RENFORCEMENT DE LA FILIERE MEDICALE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	PRO-ACTP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DIPD des Universités	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Effectif des étudiants des établissements concernés	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	-Renseignement des formulaires de collecte des données	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 4400
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 4500.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 4500
	Année: 2023	Valeur: 4700
	Année: 2024	Valeur: 5000
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-Annuaire statistiques ; -Rapports d'activités des établissements	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	- DIPD des universités	
Vérification/ Validation des données	-Réunion de validation des données collectées	
Service responsable de la synthèse des données	-Sous – Direction de la Statistique du MINESUP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Sous – Direction de la Statistique du MINESUP -MINEPAT -INS	
Coût de collecte et d'analyse	-5 millions (déplacements, les matériels de travail, la motivation du personnel, etc...)	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Absence d'allocations financières destinées à la production des statistiques -Doutes sur les données	
Modalités d'interprétation	-Apprécier la variation de l'offre de formation des filières médicales avec le temps : ainsi si le taux est supérieur à 1, l'offre augmente, s'il est inférieur l'offre diminue, s'il est égal à 1 l'offre est stable.	
5) Commentaires		

PROGRAMME 116 - DEVELOPPEMENT DE LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'ingénieurs et de techniciens supérieurs formés par an	
Objectif	Accroître le Nombre d'ingénieurs et de techniciens supérieurs formés par an dans les filières technologiques	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	116 - DEVELOPPEMENT DE LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
Action concernée par l'objectif	03 - RENFORCEMENT DES ETABLISSEMENTS TECHNOLOGIQUES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	PRO-ACTP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DIPD des Universités	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Effectif des étudiants des filières concernées	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	-Renseignement des formulaires de collecte des données	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 15000
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 16000.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 16000
	Année: 2023	Valeur: 16500
	Année: 2024	Valeur: 17000
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-Annuaire statistiques ; -Rapports d'activités des établissements	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-DIPD des universités -GICAM	
Vérification/ Validation des données	-Réunion de validation des données collectées	
Service responsable de la synthèse des données	-Sous – Direction de la Statistique du MINESUP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Sous – Direction de la Statistique du MINESUP -Commission de la Planification et du Développement -MINESUP -MINEPAT -INS	
Coût de collecte et d'analyse	-5 millions (déplacements, les matériels de travail, la motivation du personnel, etc...)	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Absence d'allocation financières destinées à la production des statistiques	
Modalités d'interprétation	-Une cuvée des diplômés de l'année 2020, des étudiants des filières concernées dans les Universités d'Etat	
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de professionnels du secteur tertiaire formés par an	
Objectif	Accroître le nombre d'ingénieurs et de techniciens supérieurs du secteur tertiaire formés par an	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	116 - DEVELOPPEMENT DE LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
Action concernée par l'objectif	04 - RENFORCEMENT DES ETABLISSEMENTS PROFESSIONNELS DU SECTEUR TERTIAIRE (SERVICES)	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	PRO-ACTP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DIPD des Universités	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Effectif des étudiants des établissements concernés	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	-Renseignement des formulaires de collecte des données	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 9500
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 10000.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 10000
	Année: 2023	Valeur: 10300
	Année: 2024	Valeur: 10500
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-Annuaire statistiques ; -Rapports d'activités des établissements	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-DIPD des universités	
Vérification/ Validation des données	-Réunion de validation des données collectées	
Service responsable de la synthèse des données	-Sous – Direction de la Statistique du MINESUP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Sous – Direction de la Statistique du MINESUP -Commission de la Planification et du Développement -MINESUP -MINEPAT -INS	
Coût de collecte et d'analyse	-5 millions (déplacements, les matériels de travail, la motivation du personnel, etc...)	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Absence d'allocation financières destinées à la production des statistiques	
Modalités d'interprétation	-Une cuvée des diplômés de l'année 2020, des étudiants des établissements concernés dans les Universités d'Etat	
5) Commentaires		

PROGRAMME 116 - DEVELOPPEMENT DE LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'ingénieurs agronomes, des techniciens agricoles et/ou halieutiques formés par an	
Objectif	Accroître le Nombre d'ingénieurs agronomes, des techniciens agricoles et/ou halieutiques formés par an	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	116 - DEVELOPPEMENT DE LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
Action concernée par l'objectif	05 - RENFORCEMENT DE LA FILIERE AGRONOMIQUE (Y COMPRIS LES SCIENCES HALIEUTIQUES)	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	PRO-ACTP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DIPD des Universités	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Effectif des étudiants des filières concernées	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	-Renseignement des formulaires de collecte des données	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 2050
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 2130.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 2130
	Année: 2023	Valeur: 2270
	Année: 2024	Valeur: 2320
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-Annuaire statistiques ; -Rapports d'activités des établissements	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-DIPD des universités	
Vérification/ Validation des données	-Réunion de validation des données collectées	
Service responsable de la synthèse des données	-Sous – Direction de la Statistique du MINESUP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Sous – Direction de la Statistique du MINESUP -Commission de la Planification et du Développement -MINESUP -MINEPAT -INS	
Coût de collecte et d'analyse	-5 millions (déplacements, les matériels de travail, la motivation du personnel, etc...)	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Absence d'allocations financières destinées à la production des statistiques	
Modalités d'interprétation	-Une cuvée des diplômés de l'année 2020, des étudiants des établissements concernés dans les Universités d'Etat	
5) Commentaires		

PROGRAMME 116 - DEVELOPPEMENT DE LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre des professionnels formés par an dans les filières des industries culturelles et touristiques	
Objectif	Accroître le Nombre des professionnels formés par an dans les filières des industries culturelles et touristiques	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	116 - DEVELOPPEMENT DE LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
Action concernée par l'objectif	06 - RENFORCEMENT DANS LES FILIERES DES INDUSTRIES CULTURELLES ET TOURISTIQUES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	PRO-ACTP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DIPD des Universités	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Effectif des étudiants des filières concernées	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	-Renseignement des formulaires de collecte des données	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 2665
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 3020.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 3020
	Année: 2023	Valeur: 3390
	Année: 2024	Valeur: 3920
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-Annuaire statistiques ; -Rapports d'activités des établissements	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-DIPD des universités	
Vérification/ Validation des données	-Réunion de validation des données collectées	
Service responsable de la synthèse des données	-Sous – Direction de la Statistique du MINESUP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Sous – Direction de la Statistique du MINESUP -Commission de la Planification et du Développement -MINESUP -MINEPAT -INS	
Coût de collecte et d'analyse	-5 millions (déplacements, les matériels de travail, la motivation du personnel, etc...)	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Absence d'allocations financières destinées à la production des statistiques	
Modalités d'interprétation	-Une cuvée des diplômés de l'année 2020, des étudiants des filières concernées dans les Universités d'Etat	
5) Commentaires		

PROGRAMME 116 - DEVELOPPEMENT DE LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de programmes de formations adaptés et ou révisés disponibles	
Objectif	Réviser et Adapter les programmes de formations des Etablissements Technologiques et Professionnels aux besoins de l'économie	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	116 - DEVELOPPEMENT DE LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
Action concernée par l'objectif	07 - ADAPTATION DES OFFRES DE FORMATIONS AUX BESOINS DES SECTEURS PRODUCTIFS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	PRO-ACTP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DIPD des Universités	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de programmes de formations adaptés / révisés	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	-Renseignement des formulaires de collecte des données	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 5
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 10.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 10
	Année: 2023	Valeur: 15
	Année: 2024	Valeur: 20
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-Annuaire statistiques ; -Rapports d'activités des établissements	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-DIPD des universités	
Vérification/ Validation des données	-Réunion de validation des données collectées	
Service responsable de la synthèse des données	-Sous – Direction de la Statistique du MINESUP -Commission de la Planification et du Développement -MINESUP -MINEPAT -INS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Sous – Direction de la Statistique du MINESUP -Commission de la Planification et du Développement -MINESUP -MINEPAT -INS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Absence d'allocations financières destinées à la production des statistiques	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 116 - DEVELOPPEMENT DE LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'exécution des activités prévues	
Objectif	Améliorer la performance globale du programme en vue de l'atteinte des résultats attendus	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	116 - DEVELOPPEMENT DE LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
Action concernée par l'objectif	08 - GOUVERNANCE ET PILOTAGE DU PROGRAMME	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	PRO-ACTP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DIPD des Universités	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Taux activités menées	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	-Renseignement des formulaires de collecte des données	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 85
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 90
	Année: 2023	Valeur: 95
	Année: 2024	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-Annuaire statistiques ; -Rapports d'activités des établissements	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-DIPD des universités	
Vérification/ Validation des données	-Réunion de validation des données collectées	
Service responsable de la synthèse des données	-Sous – Direction de la Statistique du MINESUP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Sous – Direction de la Statistique du MINESUP -Commission de la Planification et du Développement -MINESUP -MINEPAT -INS	
Coût de collecte et d'analyse	-5 millions (déplacements, les matériels de travail, la motivation du personnel, etc...)	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Absence d'allocations financières destinées à la production des statistiques	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	RENFORCEMENT DE LA FILIERE NORMALE	0	0	744 000 000	744 000 000	744 000 000	744 000 000
02	RENFORCEMENT DE LA FILIERE MEDICALE	0	0	362 000 000	362 000 000	362 000 000	362 000 000
03	RENFORCEMENT DES ETABLISSEMENTS TECHNOLOGIQUES	0	0	1 032 951 000	1 032 951 000	1 032 951 000	1 032 951 000
04	RENFORCEMENT DES ETABLISSEMENTS PROFESSIONNELS DU SECTEUR TERTIAIRE (SERVICES)	0	0	171 295 000	171 295 000	171 295 000	171 295 000
05	RENFORCEMENT DE LA FILIERE AGRONOMIQUE (Y COMPRIS LES SCIENCES HALIEUTIQUES)	0	0	391 000 000	391 000 000	391 000 000	391 000 000
06	RENFORCEMENT DANS LES FILIERES DES INDUSTRIES CULTURELLES ET TOURISTIQUES	0	0	613 794 000	613 794 000	613 794 000	613 794 000
07	ADAPTATION DES OFFRES DE FORMATIONS AUX BESOINS DES SECTEURS PRODUCTIFS	0	0	685 020 000	685 020 000	685 020 000	685 020 000
08	GOVERNANCE ET PILOTAGE DU PROGRAMME	6 025 500 000	6 025 500 000	0	0	6 025 500 000	6 025 500 000
TOTAL		6 025 500 000	6 025 500 000	4 000 060 000	4 000 060 000	10 025 560 000	10 025 560 000

7. PROGRAMME 117

**MODERNISATION ET PROFESSIONNALISATION
DES ETABLISSEMENTS FACULTAIRES
CLASSIQUES**

RESPONSABLE DU PROGRAMME

JEAN PAUL MBIA MANGA

■ 7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La stratégie nationale prescrit à l'enseignement supérieur de faire passer, d'ici 2025, le pourcentage des étudiants inscrits dans les filières technologiques et professionnelles de 13% à 25%. En somme, il lui est assigné la mission de professionnaliser davantage les enseignements dans toutes les filières avec en perspective, une amélioration substantielle de l'employabilité des étudiants et à sa suite, une mutation radicale de son image aux yeux de la société qui considère encore les établissements facultaires comme des « usines de fabrication massive de chômeurs ».

L'atteinte de cet objectif ne peut être confiée aux seuls établissements technologiques et professionnels qui sont pour l'heure, très sélectifs et par conséquent, disposent de faibles capacités d'accueil et d'encadrement. Par ce fait, les établissements facultaires classiques, dorénavant arrimés au système LMD qui dote en conséquence ses diplômés d'une véritable intelligibilité à l'échelle régionale et/ou internationale, ont une occasion idoine de participer effectivement à la réalisation de cet objectif stratégique notamment, en renforçant/modernisant leur formation académique, centrée sur les disciplines, et en promouvant davantage leur formation préprofessionnelle qui conduit à une large gamme d'emplois nécessaires en particulier à l'économie de production et de services camerounaises.

Néanmoins, pour contribuer efficacement à cette opération, ces établissements sont contraints d'adjoindre à leurs missions traditionnelles (enseignement, recherche et appui au développement), la mission d'insertion professionnelle de leurs diplômés. En clair, ils sont appelés à opérer un changement paradigmatique c'est-à-dire, à « proposer aux étudiants un passage progressif de l'université vers le monde du travail en passant d'une vision où le diplôme est considéré comme un couperet à une vision où le monde de l'emploi est progressivement intégré dans les différents cursus ». C'est la finalité du programme 242.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Donner des compétences et aptitudes professionnelles aux étudiants des établissements facultaires classiques leur permettant de trouver un emploi ou de s'auto-employer

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'encadrement annuel des étudiants de niveau Master	%	2020	49	2022	30
2	Taux d'insertion professionnelle des étudiants ayant suivi une formation professionnelle dans les filières des établissements facultaires classiques	%	2020	55	2022	65
3	Nombre d'étudiants pour une place assise	nb	2020	2,5	2022	1,5

PROGRAMME 117 - MODERNISATION ET PROFESSIONNALISATION DES ETABLISSEMENTS...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'encadrement annuel des étudiants de niveau Master	
Objectif	Donner des compétences et aptitudes professionnelles aux étudiants des établissements facultaires classiques leur permettant de trouver un emploi ou de s'auto-employer	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	117 - MODERNISATION ET PROFESSIONNALISATION DES ETABLISSEMENTS FACULTAIRES CLASSIQUES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	CT1/MINESUP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	<ul style="list-style-type: none"> •Département (Conseil de département) •Facultés (Conseil de faculté) •Rectorat (Conseil d'Université) •Conseil d'Administration •DDES/CDEOFPE •Responsable programme -DAG (Contrôleur de gestion) 	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre ou pourcentage d'étudiants	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	<ul style="list-style-type: none"> •Collecte des rapports d'activité des structures cités ci-dessus •Administration d'un questionnaire d'enquête 	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 50
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 38.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 38
	Année: 2023	Valeur: 35
	Année: 2024	Valeur: 30
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Département, Décanat, Rectorat (Vice recteur chargé des enseignements), Conseil d'université, conseil d'administration, DDES	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*DIPD des Universités d'État *DEPS/MINESUP	
Vérification/ Validation des données	-Certification des données par les Universités d'Etat	
Service responsable de la synthèse des données	-DIPD -DEPS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-DIPD -DEPS -Prestataires	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 117 - MODERNISATION ET PROFESSIONNALISATION DES ETABLISSEMENTS...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Taux d'insertion professionnelle des étudiants ayant suivi une formation professionnelle dans les filières des établissements facultaires classiques
Objectif	Donner des compétences et aptitudes professionnelles aux étudiants des établissements facultaires classiques leur permettant de trouver un emploi ou de s'auto-employer
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	117 - MODERNISATION ET PROFESSIONNALISATION DES ETABLISSEMENTS FACULTAIRES CLASSIQUES
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	CT1/MINESUP
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	<ul style="list-style-type: none"> •Département (Conseil de département) •Facultés (Conseil de faculté) •Rectorat (Conseil d'Université) •Conseil d'Administration •DDES/CDEOFPE •Responsable programme -DAG (Contrôleur de gestion)
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Nombre d'étudiants
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	<ul style="list-style-type: none"> •Collecte des rapports d'activité des structures cités ci-dessus •Administration d'un questionnaire d'enquête
Périodicité de la mesure	Annuelle
Dernier résultat connu	Année: 2018 Valeur: 55
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022 Valeur: 60.0
Prévisions annuelles	Année: 2022 Valeur: 60
	Année: 2023 Valeur: 62
	Année: 2024 Valeur: 65
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Département, Déganat, Rectorat (Vice recteur chargé des enseignements), Conseil d'université, conseil d'administration, DDES
Mode de collecte des données	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	<ul style="list-style-type: none"> *DIPD des Universités d'État *DEPS/MINESUP
Vérification/ Validation des données	-Certification des données par les Universités d'Etat
Service responsable de la synthèse des données	<ul style="list-style-type: none"> -DIPD -DEPS
Service interne ou structure externe responsable des analyses	<ul style="list-style-type: none"> -DIPD -DEPS -Prestataires
Coût de collecte et d'analyse	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	
Modalités d'interprétation	
5) Commentaires	

PROGRAMME 117 - MODERNISATION ET PROFESSIONNALISATION DES ETABLISSEMENTS...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'étudiants pour une place assise	
Objectif	Donner des compétences et aptitudes professionnelles aux étudiants des établissements facultaires classiques leur permettant de trouver un emploi ou de s'auto-employer	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	117 - MODERNISATION ET PROFESSIONNALISATION DES ETABLISSEMENTS FACULTAIRES CLASSIQUES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 2,5
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 2.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 2
	Année: 2023	Valeur: 1,5
	Année: 2024	Valeur: 1
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** ADAPTATION ET DIVERSIFICATION DES OFFRES DE FORMATION EN FACULTES CLASSIQUES DANS LES DOMAINES PRIORITAIRES DEFINIS PAR LA SND30.
- ACTION 02:** MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES ET DES EQUIPEMENTS DES ETABLISSEMENTS FACULTAIRES CLASSIQUES
- ACTION 06:** GOUVERNANCE ET PILOTAGE DU PROGRAMME

■ 7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

■ 7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

ADAPTATION ET DIVERSIFICATION DES OFFRES DE FORMATION EN FACULTES CLASSIQUES DANS LES DOMAINES PRIORITAIRES DEFINIS PAR LA SND30.

- OBJECTIF 1.** Développer de nouvelles filières professionnelles tenant compte des secteurs de croissance dans les établissements facultaires classiques

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Pourcentage de filières professionnelles dans les établissements facultaires classiques des universités d'Etat tenant compte des secteurs prioritaire de croissance	%	2020	8	2022	9

ACTION 02

MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES ET DES EQUIPEMENTS DES ETABLISSEMENTS FACULTAIRES CLASSIQUES

- OBJECTIF 1.** Disposer des infrastructures et d'équipements modernes adaptés à la conduite de la formation

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Pourcentage d'infrastructures modernes adaptées à la conduite de la formation	%	2020	31	2022	32

ACTION 06

GOUVERNANCE ET PILOTAGE DU PROGRAMME

- OBJECTIF 1.** le programme est piloté et est capable de rendre compte de sa performance globale

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation des activités budgétisées	%	2020	50	2022	60

PROGRAMME 117 - MODERNISATION ET PROFESSIONNALISATION DES ETABLISSEMENTS...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Pourcentage de filières professionnelles dans les établissements facultaires classiques des universités d'Etat tenant compte des secteurs prioritaire de croissance	
Objectif	Développer de nouvelles filières professionnelles tenant compte des secteurs de croissance dans les établissements facultaires classiques	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	117 - MODERNISATION ET PROFESSIONNALISATION DES ETABLISSEMENTS FACULTAIRES CLASSIQUES	
Action concernée par l'objectif	01 - ADAPTATION ET DIVERSIFICATION DES OFFRES DE FORMATION EN FACULTES CLASSIQUES DANS LES DOMAINES PRIORITAIRES DEFINIS PAR LA SND30.	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	•DDES/CDEOFPE	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	<ul style="list-style-type: none"> •Département (Conseil de département) •Facultés (Conseil de faculté) •Rectorat (Conseil d'Université) •Conseil d'Administration •Responsable programme 	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Pourcentage de filières professionnelles dans les établissements facultaires classiques	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	<ul style="list-style-type: none"> •Collecte des rapports d'activité des structures cités ci-dessus •Administration d'un questionnaire d'enquête 	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 8
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 9.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 9
	Année: 2023	Valeur: 10
	Année: 2024	Valeur: 12
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Département, Décanat, Rectorat (Vice recteur chargé des enseignements), Conseil d'université, conseil d'administration, DDES	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	<ul style="list-style-type: none"> *DIPD des Universités d'État *DEPS/MINESUP 	
Vérification/ Validation des données	-Certification des données par les Universités d'Etat	
Service responsable de la synthèse des données	<ul style="list-style-type: none"> -DIPD -DEPS 	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	<ul style="list-style-type: none"> -DIPD -DEPS -Prestataires 	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 117 - MODERNISATION ET PROFESSIONNALISATION DES ETABLISSEMENTS...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Pourcentage d'infrastructures modernes adaptées à la conduite de la formation	
Objectif	Disposer des infrastructures et d'équipements modernes adaptés à la conduite de la formation	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	117 - MODERNISATION ET PROFESSIONNALISATION DES ETABLISSEMENTS FACULTAIRES CLASSIQUES	
Action concernée par l'objectif	02 - MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES ET DES EQUIPEMENTS DES ETABLISSEMENTS FACULTAIRES CLASSIQUES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIPD	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	<ul style="list-style-type: none"> •Département (Conseil de département) •Facultés (Conseil de faculté) •Rectorat (Conseil d'Université) •Conseil d'Administration 	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Infrastructures ou mobiliers	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	<ul style="list-style-type: none"> •Collecte des rapports d'activité des structures cités ci-dessus •Administration d'un questionnaire d'enquête 	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 1900	Valeur: 31
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 32.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 32
	Année: 2023	Valeur: 33
	Année: 2024	Valeur: 40
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Département, Décanat, Rectorat (Vice recteur chargé des enseignements), Conseil d'université, conseil d'administration, DDES	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*DIPD des Universités d'État *DEPS/MINESUP	
Vérification/ Validation des données	-Certification des données par les Universités d'Etat	
Service responsable de la synthèse des données	-DIPD -DEPS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-DIPD -DEPS -Prestataires	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 117 - MODERNISATION ET PROFESSIONNALISATION DES ETABLISSEMENTS...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Pourcentage d'établissements d'enseignement supérieur publics mettant en œuvre la validation des acquis de l'expérience (VAE).	
Objectif	Mettre en œuvre et institutionnaliser la Validation des Acquis de l'expérience (VAE)	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	117 - MODERNISATION ET PROFESSIONNALISATION DES ETABLISSEMENTS FACULTAIRES CLASSIQUES	
Action concernée par l'objectif	03 - VALORISATION DES ACQUIS D'EXPERIENCES (VAE) DANS LES UNIVERSITES D'ETAT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	CT1/MINESUP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	<ul style="list-style-type: none"> •Département (Conseil de département) •Facultés (Conseil de faculté) •Rectorat (Conseil d'Université) •Conseil d'Administration 	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Pourcentage d'établissements d'enseignement supérieur publics	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	<ul style="list-style-type: none"> •Collecte des rapports d'activité des structures cités ci-dessus •Administration d'un questionnaire d'enquête 	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 10.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 10
	Année: 2023	Valeur: 20
	Année: 2024	Valeur: 60
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Département, Déganat, Rectorat (Vice recteur chargé des enseignements), Conseil d'université, conseil d'administration, DDES	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*DIPD des Universités d'État *DEPS/MINESUP	
Vérification/ Validation des données	-Certification des données par les Universités d'Etat	
Service responsable de la synthèse des données	-DIPD -DEPS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-DIPD -DEPS -Prestataires	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 117 - MODERNISATION ET PROFESSIONNALISATION DES ETABLISSEMENTS...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Pourcentage de départements d'Enseignement Supérieur Public mettant en oeuvre la formation en alternance	
Objectif	Mettre en oeuvre la formation en alternance.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	117 - MODERNISATION ET PROFESSIONNALISATION DES ETABLISSEMENTS FACULTAIRES CLASSIQUES	
Action concernée par l'objectif	04 - DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION EN ALTERNANCE DANS LES UNIVERSITES D'ETAT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	CT1/MINESUP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	<ul style="list-style-type: none"> •Département (Conseil de département) •Facultés (Conseil de faculté) •Rectorat (Conseil d'Université) •Conseil d'Administration •DDES/CDEOFPE •Responsable programme 	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Pourcentage de départements d'Enseignement Supérieur Public	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 2
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 5.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 5
	Année: 2023	Valeur: 10
	Année: 2024	Valeur: 15
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Département, Décanat, Rectorat (Vice recteur chargé des enseignements), Conseil d'université, conseil d'administration, DDES	
Mode de collecte des données	<ul style="list-style-type: none"> •Collecte des rapports d'activité des structures cités ci-dessus •Administration d'un questionnaire d'enquête 	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*DIPD des Universités d'État *DEPS/MINESUP	
Vérification/ Validation des données	-Certification des données par les Universités d'Etat	
Service responsable de la synthèse des données	-DIPD -DEPS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-DIPD -DEPS -Prestataires	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 117 - MODERNISATION ET PROFESSIONNALISATION DES ETABLISSEMENTS...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Pourcentage des départements dans les établissements facultaires classiques enseignant le patrimoine historique commun des peuples du Cameroun.	
Objectif	Enseigner le patrimoine historique commun des peuples du Cameroun.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	117 - MODERNISATION ET PROFESSIONNALISATION DES ETABLISSEMENTS FACULTAIRES CLASSIQUES	
Action concernée par l'objectif	05 - INTEGRATION DE L'ENSEIGNEMENT DU PATRIMOINE HISTORIQUE COMMUN DES PEUPLES DU CAMEROUN DANS LES PROGRAMMES DE FORMATION DES FACULTES CLASSIQUES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	CT1/MINESUP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	<ul style="list-style-type: none"> •Département (Conseil de département) •Facultés (Conseil de faculté) •Rectorat (Conseil d'Université) •Conseil d'Administration •DDES/CDEOFPE •Responsable programme -DAG (Contrôleur de gestion) 	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Pourcentage des départements dans les établissements facultaires classiques	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 2.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 2
	Année: 2023	Valeur: 4
	Année: 2024	Valeur: 6
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Département, Décanat, Rectorat (Vice recteur chargé des enseignements), Conseil d'université, conseil d'administration, DDES	
Mode de collecte des données	<ul style="list-style-type: none"> •Collecte des rapports d'activité des structures cités ci-dessus •Administration d'un questionnaire d'enquête 	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*DIPD des Universités d'État *DEPS/MINESUP	
Vérification/ Validation des données	-Certification des données par les Universités d'Etat	
Service responsable de la synthèse des données	-DIPD -DEPS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-DIPD -DEPS -Prestataires	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 117 - MODERNISATION ET PROFESSIONNALISATION DES ETABLISSEMENTS...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités budgétisées	
Objectif	le programme est piloté et est capable de rendre compte de sa performance globale	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	117 - MODERNISATION ET PROFESSIONNALISATION DES ETABLISSEMENTS FACULTAIRES CLASSIQUES	
Action concernée par l'objectif	06 - GOUVERNANCE ET PILOTAGE DU PROGRAMME	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	CT1/MINESUP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	<ul style="list-style-type: none"> •Département (Conseil de département) •Facultés (Conseil de faculté) •Rectorat (Conseil d'Université) •Conseil d'Administration •DDES/CDEOFPE •Responsable programme -DAG (Contrôleur de gestion) 	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Taux de réalisation des activités	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Ratio	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 50
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 60.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 60
	Année: 2023	Valeur: 70
	Année: 2024	Valeur: 80
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Département, Décanat, Rectorat (Vice recteur chargé des enseignements), Conseil d'université, conseil d'administration, DDES	
Mode de collecte des données	<ul style="list-style-type: none"> •Collecte des rapports d'activité des structures cités ci-dessus •Administration d'un questionnaire d'enquête 	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*DIPD des Universités d'État *DEPS/MINESUP	
Vérification/ Validation des données	-Certification des données par les Universités d'Etat	
Service responsable de la synthèse des données	-DIPD -DEPS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-DIPD -DEPS -Prestataires	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	ADAPTATION ET DIVERSIFICATION DES OFFRES DE FORMATION EN FACULTES CLASSIQUES DANS LES DOMAINES PRIORITAIRES DEFINIS PAR LA SND30.	713 500 000	713 500 000	0	0	713 500 000	713 500 000
02	MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES ET DES EQUIPEMENTS DES ETABLISSEMENTS FACULTAIRES CLASSIQUES	18 750 000	18 750 000	629 593 000	629 593 000	648 343 000	648 343 000
06	GOUVERNANCE ET PILOTAGE DU PROGRAMME	6 664 750 000	6 664 750 000	0	0	6 664 750 000	6 664 750 000
TOTAL		7 397 000 000	7 397 000 000	629 593 000	629 593 000	8 026 593 000	8 026 593 000

8. PROGRAMME 118

DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION UNIVERSITAIRE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

AARON LOGMO MBELECK

■ 8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

University research in Cameroon has been suffering for nearly two decades now, consequences of the crisis that the Cameroonian university generally faces. In fact, it is at the centre of many tribulations. We can mention: - lack of internal structuring of university research and its teams; - lack of global strategy and policy document for university research; - lack of endogenous funding mechanisms; - inexistence of links with the socioprofessional milieus; - poor valorisation of few existing results; - poor positioning of university research as pillar of development; - poor interaction between research teams; - poor link with national development options. The consequence is that university research is fragmented, poorly structured, and unable to strengthen training systems, provide solutions to the country's development problems and follow the logic of knowledge economies. To revert this trend, the Government, through the Ministry of Higher Education, thanks to the programme budgeting policy, launched a programme specially dedicated to solving the problems of university research so that it finally becomes consistent with the expectations of the society. This programme is titled "Programme for the development of university research and innovation."

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Permettre à la recherche universitaire d'impacter positivement le développement du pays en vue de son émergence

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de résultats de la recherche universitaire exploités dans les secteurs prioritaires définis dans la stratégie de développement par an.	nb	2020	4	2022	6

PROGRAMME 118 - DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de résultats de la recherche universitaire exploités dans les secteurs prioritaires définis dans la stratégie de développement par an.	
Objectif	Permettre à la recherche universitaire d'impacter positivement le développement du pays en vue de son émergence	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	118 - DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division de la Recherche et de la Coopération Universitaires (CRU)	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	<ul style="list-style-type: none"> •Institutions d'enseignement supérieur publiques et privées •DAJ, DEPS 	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Résultats de la recherche universitaire exploités	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 2
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 6.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 6
	Année: 2023	Valeur: 8
	Année: 2024	Valeur: 10
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	<ul style="list-style-type: none"> •Institutions d'enseignement supérieur (IES) •Annuaire statistique •Procès-Verbaux/Universités 	
Mode de collecte des données	•Mission de collecte des données dans IES	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	<ul style="list-style-type: none"> •Structures en charge de la recherche dans les institutions d'enseignement supérieur publiques et privées •DRCU, DEPS, DAJ 	
Vérification/ Validation des données	<ul style="list-style-type: none"> •Sources documentaires (textes organiques) •Atelier de concertation et de partage avec les parties prenantes 	
Service responsable de la synthèse des données	<ul style="list-style-type: none"> •DRCU - DAJ 	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	<ul style="list-style-type: none"> •DRCU, DEPS •Responsable du programme •Contrôleur de gestion 	
Coût de collecte et d'analyse	•63 000 000 FCFA (Equipe d'au moins 3 personnes devant séjourner pendant 08 jours, tout au moins dans les 08 universités d'Etat à raison de 40 000 FCFA par jour de mission et par personne)	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	<ul style="list-style-type: none"> •Mauvaise conception des outils de collecte des données (les questionnaires soumis ne permettent pas de renseigner efficacement les données sollicitées) •l'indisponibilité de l'information •Réticence à donner l'information 	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
<ul style="list-style-type: none"> •L'augmentation du nombre de structures de recherche homologuées résout-elle le problème de la structuration de la recherche universitaire ? , car structurer la recherche signifie l'organiser, l'harmoniser et non créer des structures.. •Proposition de deux nouveaux indicateurs: -Nombre de structures de recherche homologuées spécialisées par domaine dans les secteurs prioritaires définis dans le DSCE. - Nombre de cadres de concertation intra-domaine 		
<ul style="list-style-type: none"> •L'absence d'un document d'orientation de la politique nationale de la recherche et de l'innovation ne permet pas d'avoir des thématiques de recherche résolument orientées vers nos problèmes de développement. 		

— RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** STRUCTURATION DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE
- ACTION 02:** FINANCEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRES
- ACTION 03:** EXPLOITATION DES RESULTATS DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRES
- ACTION 04:** DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION ET DES PARTENARIATS UNIVERSITAIRES
- ACTION 06:** DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
- ACTION 07:** GOUVERNANCE ET GESTION DU PROGRAMME

— 8.2. STRATÉGIE PROGRAMME

— 8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

STRUCTURATION DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE

OBJECTIF 1. Structurer la recherche universitaire suivant les normes nationales et internationales

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de structures de recherche reconnues par domaine dans les secteurs prioritaires définis dans la stratégie nationale de	nb	2020	40	2022	48

ACTION 02

FINANCEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRES

OBJECTIF 1. Assurer un financement pérenne de la recherche et de l'innovation universitaires

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Pourcentage de la recherche par rapport au budget de l'Etat (au moins 1% du budget de l'Etat)	%	2020	0,5	2022	1

ACTION 03

EXPLOITATION DES RESULTATS DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRES

OBJECTIF 1. Améliorer la contribution de la recherche universitaire au développement par la mise à disposition de nouveaux prototypes et des procédés de fabrication issus de la recherche universitaire au secteur productif

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de résultats de la recherche publiés et exploités	nb	2020	12	2022	18
2	Nombre de résultats de la recherche issus des conventions de recherche entre les universités/laboratoires et le secteur productif	nb	2020	3	2022	5

ACTION 04**DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION ET DES PARTENARIATS UNIVERSITAIRES****OBJECTIF 1.** Améliorer la compétitivité du système d'enseignement supérieur

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de conventions de partenariats signés	nb	2020	180	2022	200

ACTION 06**DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR****OBJECTIF 1.** Faciliter l'insertion socio-professionnelle des diplômés de l'Enseignement Supérieur par un accompagnement des initiatives entrepreneuriales

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'entreprises créées et fonctionnelles issues des initiatives des étudiants et des diplômés de l'enseignement supérieur	nb	2020	5	2022	10

ACTION 07**GOUVERNANCE ET GESTION DU PROGRAMME****OBJECTIF 1.** Le programme est piloté et capable de rendre compte de sa performance globale

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation des activités budgétisées	%	2020	97	2022	99

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Nombre de structures de recherche reconnues par domaine dans les secteurs prioritaires définis dans la stratégie nationale de
Objectif	Structurer la recherche universitaire suivant les normes nationales et internationales
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	118 - DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRE
Action concernée par l'objectif	01 - STRUCTURATION DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division de la Recherche et de la Coopération Universitaires (CRU)
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	•Institutions d'enseignement supérieur publiques et privées •DAJ, DEPS
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Nombre de structures de recherche reconnues
Unité de mesure	Nombre
Mode de calcul	Comptage
Périodicité de la mesure	Annuelle
Dernier résultat connu	Année: 2019 Valeur: 40
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022 Valeur: 48.0
Prévisions annuelles	Année: 2022 Valeur: 48
	Année: 2023 Valeur: 58
	Année: 2024 Valeur: 70
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	•Institutions d'enseignement supérieur (IES) •Annuaire statistique •Procès-Verbaux/Universités
Mode de collecte des données	•Mission de collecte des données dans IES
Services ou organismes responsables de la collecte des données	•Structures en charge de la recherche dans les institutions d'enseignement supérieur publiques et privées •DRCU, DEPS, DAJ
Vérification/ Validation des données	•Sources documentaires (textes organiques) •Atelier de concertation et de partage avec les parties prenantes
Service responsable de la synthèse des données	•DRCU - DAJ
Service interne ou structure externe responsable des analyses	•DRCU, DEPS •Responsable du programme •Contrôleur de gestion
Coût de collecte et d'analyse	•63 000 000 FCFA (Equipe d'au moins 3 personnes devant séjourner pendant 08 jours, tout au moins dans les 08 universités d'Etat à raison de 40 000 FCFA par jour de mission et par personne)
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	•Mauvaise conception des outils de collecte des données (les questionnaires soumis ne permettent pas de renseigner efficacement les données sollicitées) •l'indisponibilité de l'information •Réticence à donner l'information
Modalités d'interprétation	
5) Commentaires	
<p>•L'augmentation du nombre de structures de recherche homologuées résout-elle le problème de la structuration de la recherche universitaire ? , car structurer la recherche signifie l'organiser, l'harmoniser et non créer des structures..</p> <p>•Proposition de deux nouveaux indicateurs: -Nombre de structures de recherche homologuées spécialisées par domaine dans les secteurs prioritaires définis dans le DSCE.</p>	

PROGRAMME 118 - DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Pourcentage de la recherche par rapport au budget de l'Etat (au moins 1% du budget de l'Etat)
Objectif	Assurer un financement pérenne de la recherche et de l'innovation universitaires
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	118 - DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRE
Action concernée par l'objectif	02 - FINANCEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRES
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division de la Recherche et de la Coopération Universitaires (CRU)
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	<ul style="list-style-type: none"> •Institutions d'enseignement supérieur publiques et privées •DAJ, DEPS •MINEPAT, MINFI, PTF
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	<ul style="list-style-type: none"> •R1 = budget alloué au financement de la recherche universitaire •R2 = budget de l'Etat
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	•Quotient du budget alloué à la recherche sur le budget de l'état
Périodicité de la mesure	Annuelle
Dernier résultat connu	Année: 2020 Valeur: 0,5
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022 Valeur: 1.0
Prévisions annuelles	Année: 2022 Valeur: 1
	Année: 2023 Valeur: 1,5
	Année: 2024 Valeur: 2
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	<ul style="list-style-type: none"> •Institutions d'enseignement supérieur (IES) •Annuaire statistique •Procès-Verbaux/Universités •MINESUP, MINFI, MINEPAT
Mode de collecte des données	<ul style="list-style-type: none"> •Missions de collecte des données •Exploitation des lois de finances •PPA et PTA du MINESUP
Services ou organismes responsables de la collecte des données	<ul style="list-style-type: none"> •Structures en charge de la recherche dans les institutions d'enseignement supérieur publiques et privées •DRCU, DEPS, DAJ
Vérification/ Validation des données	<ul style="list-style-type: none"> •Sources documentaires (textes organiques) •Atelier de concertation et de partage avec les parties prenantes
Service responsable de la synthèse des données	<ul style="list-style-type: none"> •DRCU - DAJ
Service interne ou structure externe responsable des analyses	<ul style="list-style-type: none"> •DRCU, DEPS •Responsable du programme •Contrôleur de gestion
Coût de collecte et d'analyse	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	
Modalités d'interprétation	
5) Commentaires	

PROGRAMME 118 - DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Nombre de résultats de la recherche issus des conventions de recherche entre les universités/laboratoires et le secteur productif
Objectif	Améliorer la contribution de la recherche universitaire au développement par la mise à disposition de nouveaux prototypes et des procédés de fabrication issus de la recherche universitaire au secteur productif
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	118 - DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRE
Action concernée par l'objectif	03 - EXPLOITATION DES RESULTATS DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRES
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division de la Recherche et de la Coopération Universitaires (CRU)
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	<ul style="list-style-type: none"> •Institutions d'enseignement supérieur publiques et privées •DAJ, DEPS •Milieux socioprofessionnels
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Nombre de résultats de la recherche
Unité de mesure	Nombre
Mode de calcul	Comptage
Périodicité de la mesure	Annuelle
Dernier résultat connu	Année: 2018 Valeur: 3
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022 Valeur: 5.0
Prévisions annuelles	Année: 2022 Valeur: 5
	Année: 2023 Valeur: 7
	Année: 2024 Valeur: 10
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	<ul style="list-style-type: none"> •Institutions d'enseignement supérieur (IES) •Annuaire statistique •Procès-Verbaux/Universités •Milieux socioprofessionnels
Mode de collecte des données	•Mission de collecte des données dans IES
Services ou organismes responsables de la collecte des données	<ul style="list-style-type: none"> •Structures en charge de la recherche dans les institutions d'enseignement supérieur publiques et privées •DRCU, DEPS, DAJ
Vérification/ Validation des données	<ul style="list-style-type: none"> •Sources documentaires (textes organiques) •Atelier de concertation et de partage avec les parties prenantes
Service responsable de la synthèse des données	<ul style="list-style-type: none"> •DRCU - DAJ
Service interne ou structure externe responsable des analyses	<ul style="list-style-type: none"> •DRCU, DEPS •Responsable du programme •Contrôleur de gestion
Coût de collecte et d'analyse	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	
Modalités d'interprétation	
5) Commentaires	

PROGRAMME 118 - DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de résultats de la recherche publiés et exploités	
Objectif	Améliorer la contribution de la recherche universitaire au développement par la mise à disposition de nouveaux prototypes et des procédés de fabrication issus de la recherche universitaire au secteur productif	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	118 - DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRE	
Action concernée par l'objectif	03 - EXPLOITATION DES RESULTATS DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division de la Recherche et de la Coopération Universitaires (CRU)	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	<ul style="list-style-type: none"> •Institutions d'enseignement supérieur publiques et privées •DAJ, DEPS •Milieux socioprofessionnels 	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de résultats de la recherche publiés	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Comptage	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 12
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 18.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 18
	Année: 2023	Valeur: 25
	Année: 2024	Valeur: 30
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	<ul style="list-style-type: none"> •Institutions d'enseignement supérieur (IES) •Annuaire statistique •Procès-Verbaux/Universités •Milieux socioprofessionnels 	
Mode de collecte des données	•Mission de collecte des données dans IES	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	<ul style="list-style-type: none"> •Sources documentaires (textes organiques) •Atelier de concertation et de partage avec les parties prenantes 	
Vérification/ Validation des données	<ul style="list-style-type: none"> •Sources documentaires (textes organiques) •Atelier de concertation et de partage avec les parties prenantes 	
Service responsable de la synthèse des données	<ul style="list-style-type: none"> •DRCU - DAJ 	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	<ul style="list-style-type: none"> •DRCU, DEPS •Responsable du programme •Contrôleur de gestion 	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 118 - DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de conventions de partenariats signés	
Objectif	Améliorer la compétitivité du système d'enseignement supérieur	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	118 - DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRE	
Action concernée par l'objectif	04 - DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION ET DES PARTENARIATS UNIVERSITAIRES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division de la Recherche et de la Coopération Universitaires	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	<ul style="list-style-type: none"> •Institutions d'enseignement supérieur publiques et privées •DAJ, DEPS 	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de conventions de partenariats signés	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Comptage	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 180
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 200.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 200
	Année: 2023	Valeur: 205
	Année: 2024	Valeur: 210
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	<ul style="list-style-type: none"> •Institutions d'enseignement supérieur (IES) •Annuaire statistique •Procès-Verbaux/Universités 	
Mode de collecte des données	•Mission de collecte des données dans IES	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	<ul style="list-style-type: none"> •Structures en charge de la recherche dans les institutions d'enseignement supérieur publiques et privées •DRCU, DEPS, DAJ 	
Vérification/ Validation des données	<ul style="list-style-type: none"> •Sources documentaires (textes organiques) •Atelier de concertation et de partage avec les parties prenantes 	
Service responsable de la synthèse des données	<ul style="list-style-type: none"> •DRCU - DAJ 	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	<ul style="list-style-type: none"> •DRCU, DEPS •Responsable du programme •Contrôleur de gestion 	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 118 - DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'infrastructures dédiées à la recherche universitaire disponibles et opérationnels	
Objectif	Acquérir les équipements et réaliser les infrastructures dédiées à la recherche universitaire	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	118 - DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRE	
Action concernée par l'objectif	05 - RENFORCEMENT DE L'OFFRE DES INFRASTRUCTURES DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division de la Recherche et de la Coopération Universitaires	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	<ul style="list-style-type: none"> •Institutions d'enseignement supérieur publiques et privées •DAJ, DEPS •MINFI, MINEPAT, MINMAP, •PTF 	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre d'infrastructures dédiées à la recherche universitaire	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Comptage	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 5
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 7.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 7
	Année: 2023	Valeur: 9
	Année: 2024	Valeur: 11
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	<ul style="list-style-type: none"> •Institutions d'enseignement supérieur (IES) •Annuaire statistique •Procès-Verbaux/Universités •MINFI, MINEPAT, MINMAP, •PTF 	
Mode de collecte des données	•Mission de collecte des données dans IES	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	<ul style="list-style-type: none"> •Structures en charge de la recherche dans les institutions d'enseignement supérieur publiques et privées •DRCU, DEPS, DAJ 	
Vérification/ Validation des données	<ul style="list-style-type: none"> •Sources documentaires (textes organiques) •Atelier de concertation et de partage avec les parties prenantes 	
Service responsable de la synthèse des données	<ul style="list-style-type: none"> •DRCU - DAJ 	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	<ul style="list-style-type: none"> •DRCU, DEPS •Responsable du programme •Contrôleur de gestion 	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 118 - DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'entreprises créées et fonctionnelles issues des initiatives des étudiants et des diplômés de l'enseignement supérieur	
Objectif	Faciliter l'insertion socio-professionnelle des diplômés de l'Enseignement Supérieur par un accompagnement des initiatives entrepreneuriales	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	118 - DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRE	
Action concernée par l'objectif	06 - DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division de la Recherche et de la Coopération Universitaires	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	<ul style="list-style-type: none"> •Institutions d'enseignement supérieur publiques et privées •DAJ, DEPS 	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre d'entreprises créées et fonctionnelles	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Comptage	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 5
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 10.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 10
	Année: 2023	Valeur: 15
	Année: 2024	Valeur: 18
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	<ul style="list-style-type: none"> •Institutions d'enseignement supérieur (IES) •Annuaire statistique •Procès-Verbaux/Universités 	
Mode de collecte des données	•Mission de collecte des données dans IES	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	<ul style="list-style-type: none"> •Structures en charge de la recherche dans les institutions d'enseignement supérieur publiques et privées •DRCU, DEPS, DAJ 	
Vérification/ Validation des données	<ul style="list-style-type: none"> •Sources documentaires (textes organiques) •Atelier de concertation et de partage avec les parties prenantes 	
Service responsable de la synthèse des données	<ul style="list-style-type: none"> •DRCU - DAJ 	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	<ul style="list-style-type: none"> •DRCU, DEPS •Responsable du programme •Contrôleur de gestion 	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 118 - DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités budgétisées	
Objectif	Le programme est piloté et capable de rendre compte de sa performance globale	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	118 - DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRE	
Action concernée par l'objectif	07 - GOUVERNANCE ET GESTION DU PROGRAMME	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division de la Recherche et de la Coopération Universitaires	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	<ul style="list-style-type: none"> •Institutions d'enseignement supérieur publiques et privées •DAJ, DEPS 	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Taux de réalisation des activités	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Ratio	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 95
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 99.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 99
	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	<ul style="list-style-type: none"> •Institutions d'enseignement supérieur (IES) •Annuaire statistique •Procès-Verbaux/Universités 	
Mode de collecte des données	•Mission de collecte des données dans IES	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	<ul style="list-style-type: none"> •Structures en charge de la recherche dans les institutions d'enseignement supérieur publiques et privées •DRCU, DEPS, DAJ 	
Vérification/ Validation des données	<ul style="list-style-type: none"> •Sources documentaires (textes organiques) •Atelier de concertation et de partage avec les parties prenantes 	
Service responsable de la synthèse des données	<ul style="list-style-type: none"> •DRCU - DAJ 	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	<ul style="list-style-type: none"> •DRCU, DEPS •Responsable du programme •Contrôleur de gestion 	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

■ 8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	STRUCTURATION DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE	54 000 000	54 000 000	0	0	54 000 000	54 000 000
02	FINANCEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRES	10 500 000 000	10 500 000 000	0	0	10 500 000 000	10 500 000 000
03	EXPLOITATION DES RESULTATS DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRES	31 250 000	31 250 000	38 709 000	38 709 000	69 959 000	69 959 000
04	DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION ET DES PARTENARIATS UNIVERSITAIRES	48 750 000	48 750 000	244 369 000	1 394 369 000	293 119 000	1 443 119 000
06	DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	20 000 000	20 000 000	0	0	20 000 000	20 000 000
07	GOUVERNANCE ET GESTION DU PROGRAMME	6 523 000 000	6 523 000 000	0	0	6 523 000 000	6 523 000 000
TOTAL		17 177 000 000	17 177 000 000	283 078 000	1 433 078 000	17 460 078 000	18 610 078 000

9. PROGRAMME 119

**GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL
DANS LE SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR**

RESPONSABLE DU PROGRAMME

NYONGBET GABSA WILFRED

■ 9.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Dans le but d'assurer la promotion de la bonne gouvernance au MINESUP et contribuer ainsi à une amélioration qualitative de la dépense publique, il a été mis sur pied un programme visant à recadrer les activités transversales liées au fonctionnement des services pour une plus grande efficacité. Ce programme répond aux exigences de la gestion axée sur les résultats, pilier essentiel du budget programme. Il est conforme à l'ODD n°1 qui vise la réduction de l'extrême pauvreté et l'ODD n°16 qui vise à assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.

L'objectif du programme est : assurer un meilleur pilotage de l'enseignement supérieur.

Il est mesurable par le niveau d'atteinte des résultats en rapport avec les dotations consommées.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes dans l'Enseignement Supérieur

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation des activités budgétisées au MINESUP	%	2020	89	2022	97,5

PROGRAMME 119 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités budgétisées au MINESUP	
Objectif	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes dans l'Enseignement Supérieur	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	119 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	SG/MINESUP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DAG/MINESUP	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 80
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 93.5
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 93,5
	Année: 2023	Valeur: 95
	Année: 2024	Valeur: 97,5
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** COORDINATION, CONTROLE, AUDIT ACADEMIQUE ET INSTITUTIONNEL ET SUIVI DES ACTIVITES
- ACTION 02:** ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION
- ACTION 03:** GESTION DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIERES ET MATERIELLES
- ACTION 04:** MANAGEMENT DE L'INFORMATION
- ACTION 05:** CONSEIL JURIDIQUE AU MINESUP
- ACTION 06:** MODERNISATION DU SERVICE PUBLIC
- ACTION 07:** GESTION DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES
- ACTION 08:** RENFORCEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION ET D'ORIENTATION UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNELLE
- ACTION 09:** DIALOGUE SOCIAL ET CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE VIE DES ETUDIANTS

■ 9.2. STRATÉGIE PROGRAMME

■ 9.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

COORDINATION, CONTROLE, AUDIT ACADEMIQUE ET INSTITUTIONNEL ET SUIVI DES ACTIVITES

- OBJECTIF 1.** Optimiser le pilotage de la politique publique dans le sous-secteur de l'Enseignement Supérieur

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Niveau de mise en place du dispositif de pilotage	%	2020	80	2022	85

ACTION 02

ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION

- OBJECTIF 1.** Améliorer la qualité de l'efficacité de la dépense au MINESUP

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Documents de planification et de programmation produits annuellement dans les délais au MINESUP	nb	2020	2	2022	4

ACTION 03**GESTION DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIERES ET MATERIELLES****OBJECTIF 1.** Optimiser la gestion des ressources financières et budgétaires

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'exécution financière des projets	%	2020	92	2022	94

ACTION 04**MANAGEMENT DE L'INFORMATION****OBJECTIF 1.** Améliorer l'accès à l'information universitaire

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'accès à l'information (Nombre de visiteurs du site web par mois)	%	2020	88	2022	90

ACTION 05**CONSEIL JURIDIQUE AU MINESUP****OBJECTIF 1.** Veiller au respect des droits et règlements au MINESUP et défendre ses intérêts

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de textes conformes et vulgarisés	nb	2020	9	2022	9

ACTION 06**MODERNISATION DU SERVICE PUBLIC****OBJECTIF 1.** Accroître qualitativement les ressources humaines et optimiser les échanges administratifs entre différentes structures du MINESUP

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de mise en œuvre du cadre organique au MINESUP	%	2020	60	2022	70

ACTION 07**GESTION DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES****OBJECTIF 1.** Améliorer le dialogue social, le cadre de vie et de travail au MINESUP et dans les Universités

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de sessions de dialogue organisées/tenues	nb	2020	100	2022	105

ACTION 08**RENFORCEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION ET D'ORIENTATION UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNELLE**

OBJECTIF 1. Améliorer le dispositif d'information et d'orientation universitaire et professionnel dans les établissements facultaires classiques.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'étudiants reçus par les services d'orientation et d'information	nb	2020	15 000	2022	25 000

ACTION 09**DIALOGUE SOCIAL ET CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE VIE DES ETUDIANTS**

OBJECTIF 1. Améliorer le Climat social de qualité dans les universités

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Pourcentage des conflits, litiges réglés ou mots d'ordre de grève levés	%	2020	80	2022	85

PROGRAMME 119 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Niveau de mise en place du dispositif de pilotage	
Objectif	Optimiser le pilotage de la politique publique dans le sous-secteur de l'Enseignement Supérieur	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	119 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
Action concernée par l'objectif	01 - COORDINATION, CONTROLE, AUDIT ACADEMIQUE ET INSTITUTIONNEL ET SUIVI DES ACTIVITES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Responsable du programme	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	CELULLE DE SUIVI Contrôleur de Gestion	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 85.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 85
	Année: 2023	Valeur: 95
	Année: 2024	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	<ul style="list-style-type: none"> •DAG, DEPS, institutions d'enseignement supérieur •MINFI, MINEPAT, MINMAP •PTF 	
Mode de collecte des données	Mission de collecte des données	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	CELULLE DE SUIVI	
Vérification/ Validation des données	Séminaire-Atelier de validation	
Service responsable de la synthèse des données	DEPS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 119 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Documents de planification et de programmation produits annuellement dans les délais au MINESUP	
Objectif	Améliorer la qualité de l'efficacité de la dépense au MINESUP	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	119 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
Action concernée par l'objectif	02 - ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Responsable du programme	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	<ul style="list-style-type: none"> •DAG, DEPS, institutions d'enseignement supérieur •MINFI, MINEPAT, MINMAP 	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 4.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 4
	Année: 2023	Valeur: 5
	Année: 2024	Valeur: 5
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	<ul style="list-style-type: none"> •DAG, DEPS, institutions d'enseignement supérieur •MINFI, MINEPAT, MINMAP 	
Mode de collecte des données	Mission de collecte des données	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DEPS/MINESUP	
Vérification/ Validation des données	Atelier de validation	
Service responsable de la synthèse des données	CELSTAT	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 119 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'exécution financière des projets	
Objectif	Optimiser la gestion des ressources financières et budgétaires	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	119 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
Action concernée par l'objectif	03 - GESTION DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIERES ET MATERIELLES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Responsable du programme	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DAG DEPS	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 92
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 94.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 94
	Année: 2023	Valeur: 95
	Année: 2024	Valeur: 96
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	<ul style="list-style-type: none"> •DAG, DEPS, institutions d'enseignement supérieur •MINFI, MINEPAT, MINMAP 	
Mode de collecte des données	Mission de collecte des données	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DAG/MINESUP	
Vérification/ Validation des données	Atelier de validation	
Service responsable de la synthèse des données	DAG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 119 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'accès à l'information (Nombre de visiteurs du site web par mois)	
Objectif	Améliorer l'accès à l'information universitaire	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	119 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
Action concernée par l'objectif	04 - MANAGEMENT DE L'INFORMATION	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Responsable du programme	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	<ul style="list-style-type: none"> •DAG, DEPS, DSI, institutions d'enseignement supérieur •MINFI, MINEPAT, MINMAP 	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 85
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 90
	Année: 2023	Valeur: 95
	Année: 2024	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	<ul style="list-style-type: none"> •DAG, DEPS, DSI, institutions d'enseignement supérieur •MINFI, MINEPAT, MINMAP 	
Mode de collecte des données	Mission de collecte des données	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DSI	
Vérification/ Validation des données	Atelier de validation	
Service responsable de la synthèse des données	DSI	
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 119 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de textes conformes et vulgarisés	
Objectif	Veiller au respect des droits et règlements au MINESUP et défendre ses intérêts	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	119 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
Action concernée par l'objectif	05 - CONSEIL JURIDIQUE AU MINESUP	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Responsable du programme	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	<ul style="list-style-type: none"> •DAG, DEPS, DAJ, institutions d'enseignement supérieur •MINFI, MINEPAT, MINMAP 	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 9
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 9.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 9
	Année: 2023	Valeur: 9
	Année: 2024	Valeur: 9
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	<ul style="list-style-type: none"> •DAG, DEPS, DAJ, institutions d'enseignement supérieur •MINFI, MINEPAT, MINMAP 	
Mode de collecte des données	Mission de collecte des données	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DAJ	
Vérification/ Validation des données	Séminaire-Atelier de validation	
Service responsable de la synthèse des données	DAJ	
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 119 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de mise en œuvre du cadre organique au MINESUP	
Objectif	Accroître qualitativement les ressources humaines et optimiser les échanges administratifs entre différentes structures du MINESUP	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	119 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
Action concernée par l'objectif	06 - MODERNISATION DU SERVICE PUBLIC	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Responsable du programme	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	- SDACL - SDDAR	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 60
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 70.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 70
	Année: 2023	Valeur: 75
	Année: 2024	Valeur: 80
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	- SDACL - SDDAR	
Mode de collecte des données	Mission de collecte des données	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	- SDACL - SDDAR	
Vérification/ Validation des données	Séminaire-Atelier de validation	
Service responsable de la synthèse des données	- SDACL - SDDAR	
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 119 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de sessions de dialogue organisées/tenues	
Objectif	Améliorer le dialogue social, le cadre de vie et de travail au MINESUP et dans les Universités	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	119 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
Action concernée par l'objectif	07 - GESTION DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Responsable du programme	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DAOU/MINESUP DCOU/Universités	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 105.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 105
	Année: 2023	Valeur: 117
	Année: 2024	Valeur: 125
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	DAOU/MINESUP DCOU/Universités	
Mode de collecte des données	Mission de collecte des données	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DAOU/MINESUP DCOU/Universités	
Vérification/ Validation des données	Séminaire-atelier de validation	
Service responsable de la synthèse des données	DAOU/MINESUP DCOU/Universités	
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 119 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'étudiants reçus par les services d'orientation et d'information	
Objectif	Améliorer le dispositif d'information et d'orientation universitaire et professionnel dans les établissements facultaires classiques.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	119 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
Action concernée par l'objectif	08 - RENFORCEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION ET D'ORIENTATION UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNELLE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Responsable du programme	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DAOU/MINESUP DCOU/Universités	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 20000
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 25000.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 25000
	Année: 2023	Valeur: 30000
	Année: 2024	Valeur: 35000
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	DAOU/MINESUP DCOU/Universités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DAOU/MINESUP DCOU/Universités	
Vérification/ Validation des données	Séminaire-atelier de validation	
Service responsable de la synthèse des données	DAOU/MINESUP DCOU/Universités	
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 119 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Pourcentage des conflits, litiges réglés ou mots d'ordre de grève levés	
Objectif	Améliorer le Climat social de qualité dans les universités	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	119 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
Action concernée par l'objectif	09 - DIALOGUE SOCIAL ET CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE VIE DES ETUDIANTS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Responsable du programme	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DPDSU/MINESUP Universités	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 80
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 85.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 85
	Année: 2023	Valeur: 87
	Année: 2024	Valeur: 90
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	DPDSU/MINESUP Universités	
Mode de collecte des données	Mission de collecte des données	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DPDSU/MINESUP Universités	
Vérification/ Validation des données	Séminaire-atelier de validation	
Service responsable de la synthèse des données	DPDSU/MINESUP Universités	
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 119 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

9.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	COORDINATION, CONTROLE, AUDIT ACADEMIQUE ET INSTITUTIONNEL ET SUIVI DES ACTIVITES	17 494 250 000	17 494 250 000	0	0	17 494 250 000	17 494 250 000
02	ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION	133 500 000	133 500 000	0	0	133 500 000	133 500 000
03	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIERES ET MATERIELLES	2 202 000 000	2 202 000 000	801 891 000	801 891 000	3 003 891 000	3 003 891 000
04	MANAGEMENT DE L'INFORMATION	351 500 000	351 500 000	135 378 000	135 378 000	486 878 000	486 878 000
05	CONSEIL JURIDIQUE AU MINESUP	87 000 000	87 000 000	0	0	87 000 000	87 000 000
06	MODERNISATION DU SERVICE PUBLIC	144 000 000	144 000 000	0	0	144 000 000	144 000 000
07	GESTION DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES	5 526 250 000	5 526 250 000	0	0	5 526 250 000	5 526 250 000
08	RENFORCEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION ET D'ORIENTATION UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNELLE	13 000 000	13 000 000	0	0	13 000 000	13 000 000
09	DIALOGUE SOCIAL ET CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE VIE DES ETUDIANTS	383 000 000	383 000 000	0	0	383 000 000	383 000 000
TOTAL		26 334 500 000	26 334 500 000	937 269 000	937 269 000	27 271 769 000	27 271 769 000